



2017

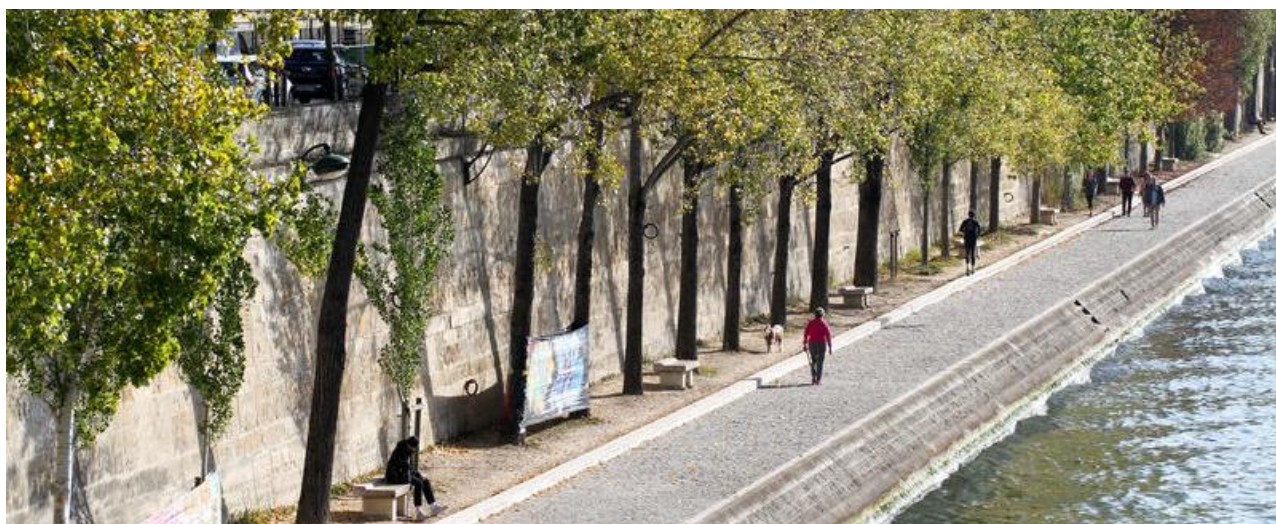
BLEU
CLIMAT ÉNERGIE

Annexé au
BP 2018

*Adopté au Conseil de Paris
décembre 2017*



AMÉNAGEMENT	4
ÉNERGIE	6
LOGEMENT	8
TERTIAIRE	12
MOBILITÉ	16
CONSOMMATION ET DÉCHETS	20
ADAPTATION	20
INDICATEURS	24



MOBILISATION GÉNÉRALE POUR LA NEUTRALITÉ CARBONE

L'Accord de Paris dessine un cadre précis pour essayer de limiter le réchauffement climatique bien en-deçà des +2°C et de le limiter à +1,5°C : atteindre la neutralité carbone à la moitié du siècle. La **neutralité carbone** signifie que les dernières émissions de gaz à effet de serre en 2050 devront être compensées/absorbées par des puits de carbone (océan, forêt, terres) ou séquestrées dans le sous-sol de la Terre.



COMMENT UNE VILLE PEUT-ELLE DEVENIR NEUTRE EN CARBONE EN 2050 ?

Une ville ne dispose pas de grandes terres forestières ou agraires pour pouvoir stocker du carbone. Il faut donc penser autrement la neutralité carbone et imaginer une ville sobre en énergie, juste et résiliente. Ce fut l'objet de la grande concertation publique menée de novembre 2016 à mars 2017 pour créer cette vision partagée pour 2050.

Pendant ces 5 mois, 700 personnes (citoyens, professionnels, associations, experts, agents de la Ville de Paris) ont été mobilisées, plus de 100 heures de débats ont été orchestrées, 280 propositions citoyennes ont été reçues complétant les 300 contributions des mondes économiques, académiques et associatifs. La synthèse de la concertation a été publiée le 5 avril 2017.

POUR UNE VILLE JUSTE, RÉSILIENTE, INCLUSIVE ET NEUTRE EN CARBONE

Pour atteindre la neutralité carbone, l'équation est simple : **diviser par deux la consommation énergétique de Paris et se doter de 100% d'énergies renouvelables d'ici 2050**. Mais il s'agit bien plus que d'une histoire de gaz à effet de serre. C'est un véritable projet de société qui se construit depuis le début de la mandature pour améliorer rapidement la qualité de l'air, améliorer la santé des Parisiens, rendre la ville plus juste et équitable et toujours aussi attractive.

LE NOUVEAU PLAN CLIMAT DE PARIS

Le Conseil de Paris du 20 novembre 2017 a examiné, en première lecture, le projet de nouveau Plan Climat de Paris. Il dessine le chemin à parcourir d'ici 2050 pour atteindre le zéro émission de gaz à effet de serre intramuros et la neutralité sur l'empreinte carbone de Paris.

Il détaille plus de 500 actions ou initiatives à entreprendre dès maintenant pour accélérer la transition écologique et énergétique de Paris. Un programme opérationnel est présenté d'ici 2030 afin d'avoir un air pur (recommandation de l'organisation mondiale de la santé) d'ici 2030, de produire 10% d'énergie renouvelable à Paris, de réduire de 35% la consommation énergétique du territoire ou de réduire de 50% les émissions intramuros.

Ce Plan, réalisé avec l'ambition de toute la communauté parisienne, renforce l'accompagnement des changements de comportements et l'implication de tous les acteurs de la société civile et des secteurs économiques. Une nouvelle gouvernance sera construite avec les citoyens et les associations afin de les rendre acteurs et co-constructeurs permanents de cette transition vers une ville neutre en carbone.



Les politiques d'urbanisme à Paris

PROJETS URBAINS : LES PROJETS PILOTES DU PLAN CLIMAT

Actuellement, 10 % du territoire fait l'objet d'une opération d'aménagement. Ces secteurs, terrains d'innovations et porteurs d'objectifs ambitieux, sont devenus les projets pilotes privilégiés du Plan Climat de Paris. Ces sites favorisent notamment le recours aux énergies renouvelables et accueillent des immeubles « basse consommation » (50 kWh/m²/an) et « passifs », conformément aux objectifs du Plan Climat. L'espace y est optimisé et intègre notamment zones végétalisées et services et équipements urbains.

Le **Plan Local d'urbanisme** a été modifié en juillet 2016. Il fixe notamment de nouveaux objectifs de réduction des consommations énergétiques, de production d'énergies renouvelables et d'utilisation de matériaux à faible impact carbone pour les constructions et les rénovations de bâtiments. Les constructions doivent par exemple présenter une **consommation d'énergie inférieure de 20%** à celle exigée par la réglementation thermique en vigueur. Parallèlement, avec la démarche Réinventer Paris 1 et 2, Réinventer la Seine, Inventons la Métropole et plus récemment Reinventing cities, la Ville de Paris entend démontrer la possibilité de développer de nouveaux usages tout en diffusant des pratiques innovantes

▲ CASERNE DE REUILLY (12^{ème})

Sur deux hectares, cette opération pilote en matière d'économie circulaire comportera 600 logements (50% sociaux 20% à loyer maîtrisé et 30% en locatif libre), une crèche de 66 berceaux, des surfaces commerciales, des ateliers d'artistes et des locaux associatifs. Le projet prévoit la transformation de la place d'armes en jardin ouvert au public.

▲ ZAC BÉDIER (13^{ème})

En 2017, le programme de bureaux administratifs en construction mixte bois-béton comportant une façade bois double peau, en bordure du périphérique, performante aux plans acoustiques et thermiques a été livrée.

▲ PARIS RIVE GAUCHE (13^{ème})

Les projets « In Vivo » et « Réalimenter Masséna » ont été retenus en 2016 dans le cadre de l'appel à projets « **Réinventer Paris** ». Ils intègrent de fortes ambitions en matière d'économie d'énergie, de recours aux EnR, de végétalisation et de production agricole. Les permis de construire doivent être déposés fin 2017 - début 2018.

Par ailleurs, le lauréat de la consultation pour le bâtiment-pont à usage d'hébergement hôtelier avec façade en bois a été désigné. La consultation pour la zone « Bruneseau Nord », située de part et d'autre de l'échangeur du Boulevard périphérique et de l'allée Paris-Ivry comportant un fort enjeu environnemental (bruit,

pollution, mixité, biodiversité, résilience et performances bioclimatiques) a été lancée.

▲ SAINT VINCENT DE PAUL (14^{ème})

Le projet poursuit son développement avec pour objectif d'être neutre en carbone et résilient. La ville de Paris et l'aménageur ont lancé le 26 avril 2017 un appel à contributions sur des « solutions énergétiques innovantes » en lien avec les concessionnaires (CPCU, ENEDIS et GRDF). Les contributions reçues le 21 juin permettront d'alimenter les réflexions pour définir un scénario énergétique optimal.

▲ ZAC BOUCICAUT (15^{ème})

Le 27 octobre 2016, à Dallas, lors de la conférence d'automne de l'Urban Land Institute (ULI, <http://uli.org/>), l'écoquartier Boucicaud, labellisé en décembre 2014, a reçu le "Global Award for Excellence", prix récompensant les projets urbains innovants et de haute qualité.

▲ ZAC CLICHY BATIGNOLLES (17^{ème})

Dans le cadre de la consultation Réinventer Paris, le lauréat du programme de co-working, résidence hôtelière, tiers-lieu et agriculture urbaine le long de l'avenue de la porte de Clichy a été désigné. Ce programme concilie les objectifs du Plan Climat assignés à la ZAC avec ceux de production photovoltaïque et de rétention d'eau en toiture. Par ailleurs, le projet CORDEES, financé par l'UE pour définir une nouvelle gouvernance de l'énergie plus performante, poursuit son avancement. La 1ère Assemblée Générale du projet s'est tenue le 16 octobre 2017.

▲ PORTE DE VINCENNES (20^{ème})

Fin 2015, la SEMAPA a été désignée comme aménageur de cette nouvelle ZAC. En parallèle, les travaux de réhabilitation des 647 logements RIVP rue Changarnier, avenue Lamoricière, avenue Courteline et rue Fernand Foureau ont débuté afin de diminuer d'au moins 30% leur consommation énergétique.

▲ SECTEUR PAUL MEURICE (20^{ème})

Programmes de bureaux et pépinière en voie d'achèvement le long du périphérique, combinant les exigences du Plan Climat et celles d'isolation acoustique.

La production et la distribution d'énergie

CHIFFRES CLÉS 2016

Taux d'EnR² électrique

17,5%

Taux d'EnR² CPCU

50,7%

URBAN LEARNING

Après 2 ans et demi de recherche le projet européen Urban Learning touche à son terme. Il vise à améliorer la capacité des autorités publiques à planifier et à mettre en œuvre des politiques et des mesures en faveur de l'énergie durable. Les villes de Vienne, Berlin, Stockholm, Amsterdam/Zaanstad, Varsovie, Zagreb et Paris ont présenté leurs résultats à l'occasion de la conférence de clôture qui s'est tenue à Vienne le 17 octobre 2017. Les principaux enseignements seront disponibles en fin d'année dans une publication en français éditée par la Ville de Paris et l'Agence Parisienne du Climat, partenaires du projet.



INNOVATION

▲ HACKATHON DATA ÉNERGIE

Les 29 et 30 juin 2017 s'est tenu au Liberté Living-Lab de Paris le hackathon **Data Énergie**, un événement dédié à l'innovation sur le thème de la donnée énergie au service des territoires. 4 gestionnaires de réseaux d'énergie, RTE, GRTgaz, Enedis et GRDF se sont associés à Etalab, au Commissariat Général au Développement Durable, à la Ville de Paris, à Efficacity et au Liberté Living-Lab pour cet événement. Au total 8 défis étaient ouverts aux participants sur la base de données mise à disposition par les opérateurs de réseau, la Ville de Paris et Etalab. À l'issue de ce travail, un jury a évalué les projets et récompensé les deux meilleures solutions développées :

- ▲ L'équipe **Energissimo** avec le projet de création d'une plateforme d'échanges entre collectivités locales visant à partager les bonnes pratiques en matière de politique énergétique s'est vu remettre le premier prix ainsi qu'une dotation de 5 000 €.
- ▲ L'équipe **Rénov' Happs** qui portait un projet de rénovation énergétique à l'échelle d'un quartier Parisien s'est vu remettre le deuxième prix, ainsi qu'une dotation de 1 500 €.

Les gestionnaires de réseaux ont également travaillé ensemble sur des défis autour de l'accompagnement des collectivités sur les données énergétiques ou la problématique d'anonymisation : autant de pistes de travail partagées qui seront poursuivies durant les mois à venir.

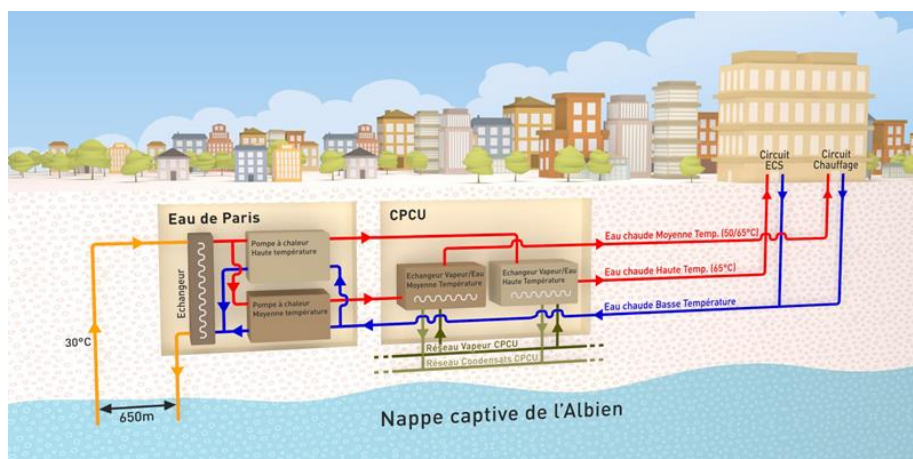
ÉNERGIES RENOUVELABLES

▲ GEOTHERMIE À CLICHY-BATIGNOLLES

Eau de Paris et la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU) ont inauguré le 23 février 2017, une centrale de géothermie dans l'écoquartier Clichy-Batignolles (17e). Cette solution durable permet de produire **83% des besoins en chaleur** (chauffage et eau chaude sanitaire) pour les 6 500 habitants et 260 000 m² de bureaux de ce projet urbain.

Structuré autour de forages dans la nappe de l'Albien à 630 m de profondeur, ce projet combine production de chaleur, eau de secours et fontaine publique.

Les émissions de CO₂ générées par le dispositif sont 5 fois moins importantes qu'une solution à base de chaudières gaz à condensation. Ainsi, sur 10 ans, il en résultera une économie d'émission de **35 000 tonnes équivalent de CO₂** correspondant aux émissions de GES de 1 500 logements.





LES RÉSEAUX

CHIFFRES CLÉS 2016

Consommation
d'électricité

13 355 GWh

Consommation de
gaz

10 540 GWh

Consommation de
chaleur

4 443 GWh

Consommation de
froid

414 GWh

Puissance
photovoltaïque
raccordée au réseau

3 152 kWh

A Paris, **90%** de l'énergie consommée est issue des réseaux (électricité, gaz, chaleur et froid). En 2016, la consommation d'énergie des réseaux s'élève à **28 752 GWh** à climat réel, soit une hausse de 5% par rapport à 2015 du fait notamment de la rigueur climatique.

Le tableau suivant reprend les **chiffres d'affaires** et le **montant d'investissements** réalisés sur les quatre réseaux de distribution d'énergie parisiens, électricité, gaz, chaleur et froid :

Réseau	CA 2016 (M€)	Investissement (M€)
Électricité	546	71
Gaz	135	45,4
Chaleur	378	28,9
Froid	81	31

▲ FOCUS RÉSEAU DE CHALEUR

Objectif des 50% ENR²

En 2016, l'introduction de biomasse, en substitution du charbon pour 5,8 points de mix et de biocombustible liquide dans le mix énergétique de la CPCU, associée à la production de chaleur issue des usines d'incinération des ordures ménagères du Syctom, a permis de dépasser le seuil de 50 % d'EnR². La nouvelle logistique d'approvisionnement en biomasse de la centrale Saint-Ouen a joué un rôle prépondérant dans l'atteinte de ce taux, et permet la diminution des émissions de CO₂ de 250 kt/an correspondant aux émissions de 100 000 logements.

Mise aux normes des centrales fioul

La mise aux normes, notamment environnementales, des 5 centrales fonctionnant précédemment au fioul (Ivry-sur-Seine, Grenelle, Vaugirard, Bercy et Kremlin-Bicêtre), par passage au gaz ou au biocombustible liquide permet la diminution des émissions de CO₂ de 50 kt/an correspondant aux émissions de 21 000 logements. Depuis le 1^{er} juin 2016, plus **aucune tonne de fioul n'est brûlée** par la CPCU.

Ces deux projets permettent à la CPCU de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air (-25 à -50% de polluants locaux), à la lutte contre le dérèglement climatique (-25% de GES) et à la préservation des ressources, en renforçant son recours aux énergies renouvelables (+10%) à terme par rapport à la situation antérieure grâce au développement de l'usage de la biomasse.

▲ FOCUS RÉSEAU DE FROID

Mise en œuvre du free-cooling

Le free-cooling permet de profiter de la très basse température de l'eau de Seine pour produire du froid renouvelable. En 2016, 9 238 MWh de froid ont été produits selon ce mode durant les mois de janvier et février et décembre soit 2% de la production annuelle. L'extension de ce mode de production a permis de diminuer la puissance appelée en pointe de 2MW, durant la période hivernale marquée par un risque de pénurie électrique

Nouveau site de production

Une nouvelle centrale sur le site BNF permet à Climespace d'augmenter sa capacité de production de froid de 7MW portant la capacité total du réseau à 269 MW. Cette centrale, en cours de test en 2016, a été mise en service début 2017. À terme, la capacité de la centrale sera portée à 21 MW et permettra de sécuriser la fourniture en froid du réseau de Bercy.

Baisse de la consommation d'eau

L'utilisation des sites à eau de Seine ainsi qu'une diminution du débit de fuite (251 m³/j en 2015 à 93 m³/j en 2016 sur le réseau Centre) ont permis d'amorcer une diminution de la consommation d'eau sur le réseau. Cette préservation de la ressource en eau se traduit par un volume d'appoint d'eau injecté au réseau en diminution de 92 710 m³ en 2015 à 33 945 m³ en 2016.



▲ FOCUS ÉLECTRICITÉ 100% VERTE POUR L'APPROVISIONNEMENT DE LA MAIRIE

Depuis 2015, la consommation électrique des services municipaux est alimentée en électricité d'origine renouvelable. Une électricité produite à partir d'énergie hydraulique, solaire et éolienne, dont l'origine est garantie à travers des certificats homologués, démontrant que le fournisseur produit à l'aide d'énergies renouvelables une quantité d'électricité supérieure à la consommation de son client.

▲ FOCUS ÉCLAIRAGE PUBLIC

En 2016, la consommation d'énergie de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore est de **111 GWh**. La facture énergétique globale pour 2015 s'élève à **14,9 M€** soit 100 000€ de moins qu'en 2015.

En 2017, l'éclairage public de Paris comprend 175 000 points lumineux d'éclairage, 63 000 candélabres, 30 000 consoles d'éclairage, 21 000 supports de signalisation lumineuse tricolore et 313 sites d'illuminations.

Les économies d'énergie, basées notamment sur le remplacement progressif des ampoules énergivores et des luminaires obsolètes, ont atteint **27%** en décembre 2016 par rapport à 2004, soit **41 GWh**, l'équivalent de la consommation annuelle en éclairage public d'une ville de 500 000 habitants. Elles résultent de la mise en œuvre du Marché de performance énergétique (MPE) engagé par la Ville de Paris depuis 2011.

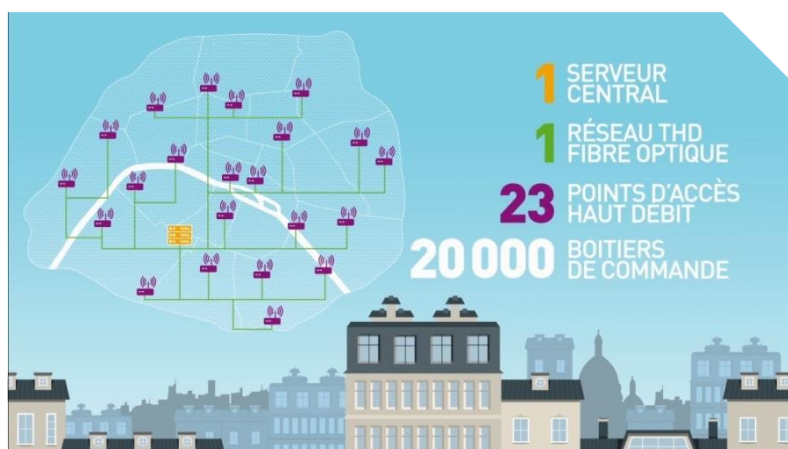


Déploiement des LED et expérimentation du smart lighting

Les travaux de performance énergétiques se poursuivent avec 34 000 luminaires remplacés depuis 2011 dont 17 000 en LED à août 2017. 14% du parc de luminaires parisiens est désormais en LED et apporte une lumière de meilleure qualité et contribue à la sécurité des personnes et des déplacements.

Nouveau système d'asservissement de l'éclairage

L'année 2016 a vu le déploiement et la mise en service du nouveau dispositif de commande de l'éclairage qui remplace le système PULSADIS d'ENEDIS qui arrive en fin de vie. Ce dispositif permet une commande en temps réel et d'optimiser l'allumage et l'extinction de l'ensemble des points lumineux par le biais de **18 500 boîtiers** installés dans les postes électriques, coffrets, armoires ou en pieds de candélabres. Ces boîtiers communiquent entre eux par radiofréquence afin de créer un réseau de communication résilient en lien avec le réseau Très Haut Débit de la Ville de Paris. Les mesures de luminosité ambiante enclenchent les commandes à distance sur un créneau de +/- 15 min autour du calendrier théorique afin de mieux répondre aux besoins des usagers. Les retours d'informations signalent à l'exploitant toutes les défaillances nécessitant une intervention immédiate.

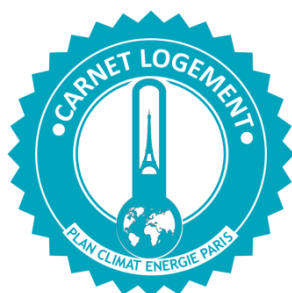


Ce dispositif est également un réseau communicant pour des objets connectés de l'espace public notamment la synchronisation plusieurs fois par jour des armoires des carrefours à feux. D'autres applications sont en cours d'études.

Encourager la copropriété privée à s'engager vers la sobriété énergétique

Le secteur du logement constitue un levier d'action prioritaire du Plan Climat Énergie depuis son adoption en 2007. Engager la rénovation thermique du parc actuel et construire de nouveaux logements aux normes du Plan Climat doit permettre d'atteindre d'ici 2020 une baisse de 25% des émissions de gaz à effet de serre de ce secteur tout en garantissant une meilleure qualité de vie aux Parisiens par un confort thermique optimal, hiver comme été.

CARNET LOGEMENT



CHIFFRES CLÉS 2016 RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

**Logements privés
accompagnés
depuis 2008**
hors OAH et OPAH Épinettes

57 000

Dont :
OPAH 2d2e **1 607** OPATB 19° **8 900**

OPATB 13/ PIG13 Copropriété
Objectif
Climat (COC) **5 348** **24 000**

Ecorénovons Paris
17 028

**Logements privés
rénovés
depuis 2008**

7300

Dont :
OPAH 2d2e **143** OPATB 19° **125**

OPATB 13/ PIG13 **2 593** COC **4 400**

Le Carnet Logement précise les actions et engagements nécessaires pour bâtir un cadre de vie durable et agréable, protéger les Parisiens, notamment les plus modestes, de l'augmentation des prix de l'énergie et lutter contre la précarité énergétique.

Le projet de mandature 2014-2020 renforce ces orientations. Il a pour objectifs de produire 10 000 logements par an à destination de toutes les catégories de la population, en premier lieu des publics modestes et des classes moyennes et de transformer en habitations **250 000 m²** de bureaux obsolètes.

En concertation avec les principaux bailleurs sociaux, la Ville de Paris a mis en place en 2014 un système de financement unifié pour les programmes de production et de rénovation de logements : les opérations qui ne peuvent atteindre, pour des raisons techniques ou patrimoniales, le niveau de performance énergétique du Plan climat énergie peuvent bénéficier de financements sous conditions d'obtenir à minima les labels les plus exigeants.

COACH COPRO® : OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA RÉNOVATION THERMIQUE

L'Agence Parisienne du Climat est le guichet unique d'information des particuliers et des professionnels sur la rénovation énergétique en copropriété. Les conseillers éco-rénovation de l'APC accompagnent les Parisiens dans la mobilisation de leur copropriété, et les aident pour candidater au programme Eco-rénovons Paris.

En 2016, **1 300 copropriétés** parisiennes étaient inscrites sur la plateforme CoachCopro® représentant **80 000 logements**. La grande majorité de ces copropriétés est au stade du démarrage du projet. Avec le soutien de l'Ademe, la plateforme est déployée sur 22 territoires, dont en Ile-de-France : Paris, Grand Paris Seine Ouest, Est Ensemble, Essonne, Val de Marne et Saint-Quentin-en-Yvelines.

À travers le dispositif CoachCopro®, l'Agence Parisienne du Climat a également pour mission d'animer avec ses partenaires, la filière professionnelle de l'éco-rénovation. En 2016, **200 professionnels sont** ainsi **affiliés** au dispositif CoachCopro®. Enfin, dans le cadre du programme Eco-Rénovons Paris, l'APC assurera l'observatoire des coûts de travaux et la valorisation des projets de rénovation.



LES OPÉRATIONS PROGRAMMÉES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

▲ Le PIG 13 : programme d'intérêt général pour la rénovation énergétique des immeubles du 13^{ème}

Mis en place en janvier 2015 pour 2 ans, le PIG fait suite à l'OPATB 13, qui s'est déroulé entre 2009 et 2014, afin de poursuivre l'accompagnement de 23 copropriétés au potentiel technique intéressant dont le programme de travaux n'avait pas été finalisé dans les délais. Fin 2016, sur 32 projets en cours (2 721 logements), **28 immeubles (2 593 logements)** ont terminé leurs travaux.

▲ OPAH 2D2E RÉPUBLIQUE

Lancée fin 2012, l'opération pilote sur le développement durable (2D) et les économies d'énergie (2E) du bâti ancien autour du quartier de la place de la République s'est terminée en septembre 2016. **63 copropriétés** ont été sélectionnées via 2 appels à candidatures et ont bénéficié d'un diagnostic gratuit, préalable à un accompagnement de leurs travaux : 49 bâtiments ont bénéficié d'un diagnostic global et 14 de diagnostics environnementaux. À l'issue du diagnostic, **47 immeubles** ont été accompagnés gratuitement dans leurs opérations de travaux. Les contraintes techniques liées au bâti ancien et les profils des copropriétaires ont limité le recours aux aides de l'ANAH, cependant l'aide au syndicat de la Ville de Paris pour les travaux de rénovation énergétique a pu être mobilisée pour un montant de plus de 100 000 € au 31 décembre 2016. En décembre 2016, 22 projets de maîtrise d'œuvre (350 logements) et 3 programmes de travaux (143 logements), avaient été votés.

▲ OPATB 19

Début 2014, l'OPATB 19^{ème} a été lancée pour une durée de 6 ans. L'opération concerne potentiellement **55 000 logements**. Deux appels à candidatures ont été lancés, permettant de retenir un total de **117 immeubles**, représentant près de **9 000 logements**, qui pourront bénéficier de l'accompagnement de l'opérateur dans leurs démarches de rénovation énergétique. En décembre 2016, 16 immeubles étaient en phase travaux.



ÉCO-RENOVONS PARIS - OBJECTIF 1 000 IMMEUBLES

Lancé en 2016 pour une durée de 5 ans, Éco-rénovons Paris vise à accompagner 1 000 immeubles dans leurs projets de rénovation énergétique dont 50% se combinant avec un projet de végétalisation et une centaine avec l'étude d'un projet de surélévation. L'objectif est que près de 300 copropriétés engagent des travaux avant la fin de la mandature. Celles-ci pourront bénéficier de subventions en fonction de la performance énergétique de leur projet, en prenant en compte des critères sociaux. En décembre 2016, **162 copropriétés** (10 767 logements) étaient lauréates du premier appel à candidature. En septembre 2017, ce chiffre atteint **282 copropriétés** (17 028 logements). 3 copropriétés (265 logements) ont pu bénéficier de subventions pour un montant total de 832 000 € dont 710 000 € de la Ville de Paris

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

▲ FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT DE PARIS : AIDES RELATIVES A L'ÉNERGIE

En 2016, **16 143 aides** ont été allouées aux ménages en difficulté par le biais du FSL (aide préventive et aide curative), pour un montant total de **3,22 M€**. Le volet préventif a représenté **9 154 aides** pour un budget de **1,96 M€**.

▲ PARIS ÉNERGIE FAMILLE (PEF)

En 2016, **34 543 familles** ont bénéficié de l'aide du PEF leur permettant d'alléger leurs factures d'énergies (gaz, électricité). Le montant de cette prestation du département était de **7,8 M€**.

Encadrer la construction et la rénovation du parc social à Paris

CHIFFRES CLÉS 2016

Nouveaux logements sociaux financés

Neuf
2 424
Soit 25 039 depuis 2008

Acquisition-Rénovation
952
Soit 4 251 depuis 2008

Logements sociaux
rénovés financés
en équivalent rénovation globale
4 824
Soit 36 219 depuis 2008

LOGEMENTS SOCIAUX

Le Plan Climat Énergie de Paris fixe des objectifs ambitieux pour les logements sociaux :

- Les nouvelles constructions de logements doivent respecter une consommation de **50 kWh_{ep}/m²/an**, en phase avec le label BBC-Effinergie+ ;
- Pour les réhabilitations de logements, l'objectif est de se rapprocher de **80 kWh_{ep}/m²/an** défini par le label BBC-Effinergie rénovation.

Parallèlement, Paris se donne pour objectif d'accompagner les bailleurs sociaux dans la rénovation énergétique afin d'atteindre une réduction des consommations énergétiques de ce parc de **30% d'ici 2020** par rapport à l'année de référence 2004. À cet effet, la Ville a défini en partenariat avec les bailleurs sociaux les modalités de ses subventions pour favoriser la réalisation de travaux de rénovation énergétique dans leur parc bâti.

Pour être durable, la rénovation énergétique du patrimoine des bailleurs sociaux doit allier une exigence de performance énergétique et l'assurance d'un niveau de charges supportables par les locataires du parc social. Aussi les choix techniques doivent être réalisés dans l'optique d'atteindre un optimum entre l'investissement réalisé, le niveau de performance atteint et les niveaux de charges induits après travaux.

▲ Construction d'une résidence sociale pour jeunes actifs de 110 logements, rue Gaston Tessier 19^{ème}

Implantée à côté de la gare Rosa Parks, la résidence se situe au cœur d'un quartier en mutation avec notamment la reconversion des entrepôts Mac Donald et la ZAC Claude Bernard. La rue Gaston Tessier est reliée aux entrepôts Mac Donald par une voie piétonne offrant le bénéfice du tramway 3b, déjà en service. Cette opération porte sur la réalisation de 110 logements et d'un logement de fonction pour la direction de la résidence ainsi que des locaux communs et de gestion tels que laverie, local ordures ménagères, salle polyvalente, local vélo...L'ensemble est certifié NF Habitat HQE avec une consommation inférieure à **50 kWh_{ep}/m².an**.

▲ Construction d'une résidence sociale pour jeunes actifs de 30 logements, 38 rue de Lorraine 19^{ème}

Emmaüs Habitat a conduit une opération de démolition-reconstruction pour réaliser une résidence sociale pour jeunes actifs en mobilité comportant 30 logements, dont la gestion est confiée à l'association « Les Jeunes de la Plaine ».

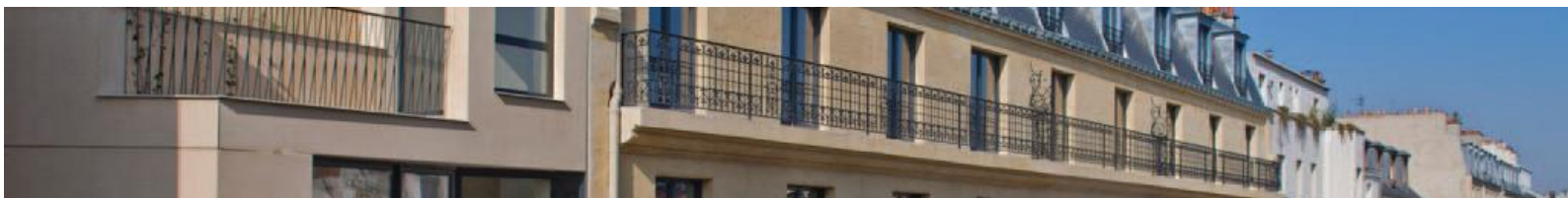
Les façades bénéficient d'une isolation par l'extérieur. L'objectif d'une certification Habitat et Environnement, complété d'une label BBC Effinergie pour une consommation conventionnelle de **50 kWh_{ep}/m².an** est également atteint par le choix de l'énergie (chauffage urbain) et des équipements économes en électricité et en eau et des toitures terrasses végétalisées.



Lerichemont



Emmaüs Habitat

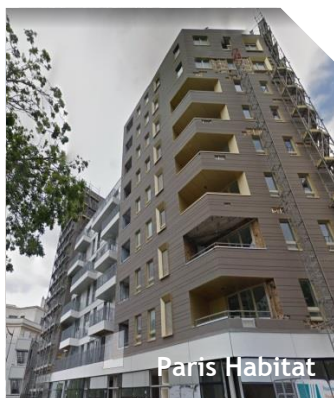


▲ **Construction de 150 logements sociaux-27 avenue Bartolomé, 5-7 avenue de la Porte de Plaisance, 4-10 rue Theuriet 15^{ème}**

Paris Habitat a acquis l'ensemble immobilier en bordure du boulevard Lefebvre, dans le 15^{ème} arrondissement, où était localisé notamment le Laboratoire Central des Ponts de Chaussées. Le programme portait sur la construction de 150 logements, d'une crèche associative, de commerces et de places de parking.

Le bâtiment de logement est certifié Cerqual Habitat et Environnement, complété d'un label BBC Effinergie pour une consommation conventionnelle de **50 kWhep/m².an**.

Les façades sont isolées par l'extérieur pour une meilleure protection thermique hiver comme été et les toitures végétalisées. La plupart des logements sont traversants et dotés de loggias ou de balcon.



▲ **Rénovation durable d'une pension de famille de 37 logements, 17 rue Poirier de Narcay 14^{ème}**

Le diagnostic thermique de cet immeuble a révélé une forte consommation énergétique et la possibilité d'effectuer des travaux d'amélioration des logements. Les travaux ont permis de réduire la consommation de l'immeuble de 118 kWhep/m².an pour atteindre **82 kWhep/m².an** (-60%).

Les travaux ont notamment porté sur l'isolation thermique des façades par l'extérieur côté cour, le remplacement des menuiseries extérieures, la rénovation du système de ventilation et de production de chaleur. Le confort des locataires a été amélioré par la modernisation des parties communes, le rafraîchissement des peintures et le remplacement des kitchenettes de l'ensemble des logements.



▲ **Rénovation durable de 228 logements sociaux situés dans les bâtiments des 46-54 rue des Panoyaux et 95-97 rue des Amandiers dans le 20^{ème}**

La rénovation énergétique a notamment porté sur l'isolation thermique par l'extérieur des façades, la mise en place d'une ventilation, le renforcement de l'isolation des toitures et le remplacement des chaudières. Ce bouquet de travaux a permis de passer d'une consommation initiale conventionnelle de 240 à **101 kWhep/m².an** (-58%).

Les logements sont également certifiés Cerqual Patrimoine Habitat Rénovation assortis d'une label BBC Rénovation.



▲ **Rénovation énergétique de l'immeuble haussmannien de 32 logements situé 35-37 rue Réaumur 2^{ème}**

L'ensemble immobilier, constitué d'un **immeuble haussmannien** construit en 1910, comprend 32 logements et 2 commerces. La RIVP a réalisé une rénovation énergétique de cet immeuble en isolant par l'extérieur les façades arrière et cour soit 45% des surfaces de façades, en remplaçant l'ensemble des menuiseries par des menuiseries bois double vitrage très performantes, en rénovant les occultations, en modernisant le système de ventilation et la sous station de chauffage urbain. La combinaison des actions menées a permis de passer d'une consommation conventionnelle de 175 à **88 kWhep/m².an**, soit un gain de 50%.



La mobilisation du Tertiaire

Assurer la transition énergétique du territoire parisien constitue un engagement majeur pour la collectivité, qui ne pourra être atteint sans la mobilisation des acteurs économiques. Le secteur tertiaire représente un gisement potentiel d'économies d'énergie encore peu exploité. C'est pourquoi la Ville de Paris a souhaité, au travers de l'actualisation de son Plan Climat, apporter un soutien tout particulier à ce secteur pour garantir un équilibre entre attractivité économique et touristique d'une part, et maîtrise de l'empreinte carbone des activités économiques d'autre part.

CHARTRE PARIS ACTION CLIMAT



A l'occasion de l'élaboration du nouveau Plan Climat, les partenaires de Paris Action Climat ont participé à la construction de la trajectoire de neutralité carbone de Paris en 2050. Ils ont répondu positivement à l'appel de la Ville et ont formulé collégialement une contribution au nouveau Plan Climat de Paris pour un territoire neutre en carbone et 100% énergies renouvelables en 2050.

En parallèle de cette publication, une réflexion a été engagée sur le devenir de la charte qui sera repensée à l'occasion de la sortie du nouveau Plan Climat de Paris pour porter des engagements à 2030 et une vision de la neutralité carbone en 2050.

Comme chaque année, la cérémonie de signature de la charte a permis d'accueillir de nouvelles entreprises parisiennes qui s'engagent aux côtés de la Ville dans la maîtrise de leur empreinte carbone.

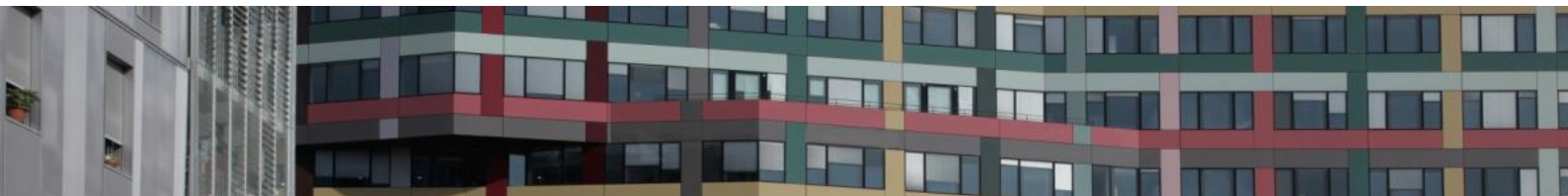
Les signataires des premières éditions ont également été mis à l'honneur, ces derniers ayant pris de nouveaux engagements. Ce sont ainsi **47 acteurs du territoire parisien** qui se sont engagés pour réduire leur impact écologique



LE TOURISME DURABLE, UNE OFFRE ÉLARGIE



L'Office de Tourisme et des Congrès de Paris poursuit le «Programme pour un hébergement durable à Paris». Entièrement gratuit, ce programme se compose de quatre étapes : autodiagnostic, audit, accompagnement, signature de la Charte pour un hébergement durable. Aujourd'hui, **466 hôtels** représentant toute la gamme de l'hôtellerie parisienne sont signataires de cette charte.



HUB TERTIAIRE



HUB TERTIAIRE
Les acteurs économiques agissent pour le climat

PLAN CLIMAT ÉNERGIE | COMMUNAUTÉS

Bureau

Les bureaux et administrations constituent le premier secteur d'accueil de nombreux sièges sociaux d'entreprises ainsi qu'institutionnels. La capitale est également un important berceau notamment grâce à la vingtaine d'incubateurs présents sur le territoire.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

La surface de bureaux à Paris s'élève à près de 22,4 millions de m² tertiaire parisien.

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

En 2012, la consommation énergétique des bureaux s'est accrue de 9% depuis 2004 alors que la surface a augmenté de près de 300 000 m² entre temps. La consommation est de 120 kWh/m²/an en 2012.

REGION ÎLE-DE-FRANCE 12 000 km²

Les 7 communautés du Hub Tertiaire ont pris part à la concertation autour du nouveau Plan Climat de Paris. Des ateliers de travail ont permis d'identifier les mesures nécessaires pour garantir une trajectoire de neutralité carbone pour Paris tout en capitalisant sur l'attractivité économique du territoire. Ces échanges ont donné lieu à la publication de contributions qui sont venues enrichir la construction du nouveau plan.

En parallèle, les premiers travaux des communautés se mettent en place sur chacun des sujets : bureaux, santé, commerce, sports et culture, enseignement, tourisme et innovation.

En 2017, en partenariat avec **l'Observatoire de l'Immobilier Durable**, la Ville et l'Agence Parisienne du Climat ont mis en place 3 task forces. Elles permettent d'interroger les professionnels de l'immobilier sur leurs pratiques afin de proposer à la Ville des mesures concrètes pour la mise en œuvre du Plan Climat. Les thèmes retenus cette année sont « les labels et certifications », « la climatisation » et « comportements et usages de l'énergie »

Sur le thème de la santé, la Ville et l'Agence Parisienne du Climat se sont associés au **Comité pour le Développement Durable en Santé** (C2DS) pour organiser deux conférences sur les liens entre santé et climat. *Toutes les informations sont disponibles sur le site <http://www.hubtertiaire.paris/>*

JOP 2024 : DES JEUX SOBRES, PARTAGÉS ET INCLUSIFS



Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 ont été conçus pour être compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris (COP 21). Au cours de l'année 2016, une stratégie de durabilité de la candidature de Paris a été co-élaborée avec WWF France.

Les Jeux s'inscrivent dans une trajectoire « 1,5°C » : **l'empreinte carbone estimée est réduite de 55 %** par rapport aux Jeux de Londres 2012 et Rio 2016 et la totalité des émissions de gaz à effet de serre résiduelles est compensée. 1% du budget d'organisation sera consacré à cette compensation carbone. L'ambition de durabilité s'appuie sur les atouts des territoires d'accueil 95 % des sites sont des sites existants ou temporaires, ce qui permet de réduire au maximum les impacts sur les territoires et les populations. Tous les sites seront résilients et adaptés aux changements climatiques. Ils seront approvisionnés en électricité par une **énergie 100% renouvelable pendant les jeux**.

Patrimoine de la collectivité



CHIFFRES CLÉS 2016

Émissions de GES
l'Administration
258 165 t_{eq}CO₂

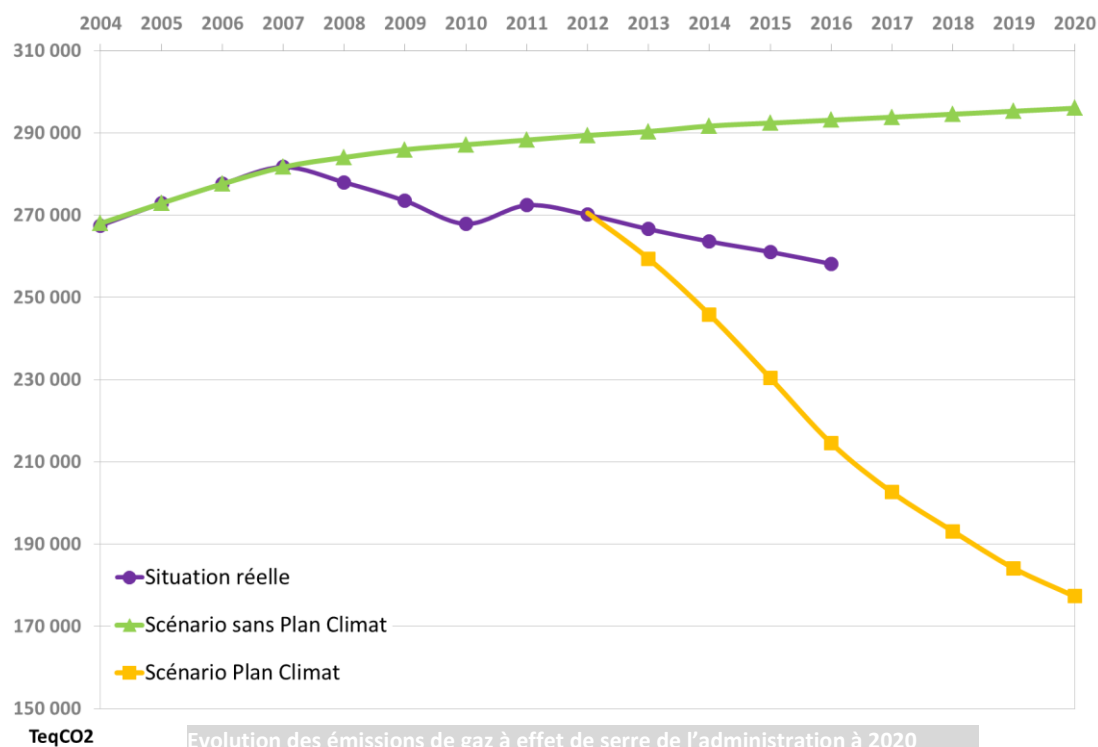
Consommation
énergétique corrigée
de la rigueur
climatique
617 GWh

Facture énergétique
58,65 M€

Part d'EnR² dans la
consommation
20,9%

CARNET DE L'ADMINISTRATION

En actualisant en 2012 le Plan Climat, la Ville de Paris a adopté un carnet opérationnel consacré à l'administration. Il présente le chemin sur lequel tend la municipalité parisienne pour atteindre ses objectifs à l'horizon 2020.



Sur le graphique, la situation actuelle ne peut être strictement comparée au scénario théorique Plan Climat qui n'intègre pas l'accroissement de l'offre de service aux Parisiennes et Parisiens notamment en 2014 où de nombreux équipements ont été livrés.

BILAN DE GAZ À EFFET DE SERRE

Les émissions de gaz à effet de serre de l'administration s'élèvent à **258 165 t_{eq}CO₂** en 2016. La mise à jour du bilan est désormais annuelle sur 80% des postes d'émissions. Les 20% restants, (déplacements domicile-travail, livraisons des fournitures et amortissement immobilier) sont mis à jour tous les cinq ans lors de l'établissement du Bilan Carbone® de l'Administration.

FACTURE ÉNERGÉTIQUE 2016

La consommation énergétique des bâtiments municipaux s'élève à **617 GWh** en 2016, elle est en baisse de 3 % entre 2015 et 2016. Le montant de la facture énergétique s'élève à **58,65 M€**.

La part des énergies renouvelables dans la consommation est stable entre 2014 et 2015 et s'élève à **20,9%**.



▲ ÉQUIPEMENTS PUBLICS : UNE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EXEMPLAIRE



Le Centre Culturel Daviel, conçu dans les années 60, regroupe un équipement de la Direction de la Jeunesse et des Sports, le centre d'animation Daviel, et un équipement de la Direction des Affaires Culturelles, le Théâtre 13. Cette opération de réhabilitation, intègre deux extensions bois au second niveau, permettant de compenser la perte d'espace due à l'application des normes thermiques et incendie. L'équipement qui a réduit sa consommation énergétique de 56% et ses émissions de GES de 75% a été livré en février 2017.

▲ CONSTRUCTION BOIS



Les locaux sociaux de la pépinière de Longchamp (16^e) ont ouvert en septembre 2017. Ils intègrent les locaux de vie du personnel et des locaux de travail et de remisage des outils et engins. Sur un rez-de-chaussée en pierre massive, l'étage est réalisé en structure et panneaux bois ; l'enveloppe extérieure est unifiée par un bardage de pin et mélèze. 150m² de toiture sont végétalisés. Le bâtiment respecte le Plan Climat, en ayant recours à une pompe à chaleur.

▲ PLAN « NAGER À PARIS »



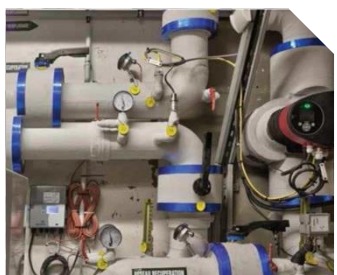
Le Plan "Nager à Paris" adopté en 2015 prévoit un effort d'investissement amplifié de **150,5 M€** d'ici 2020. Un marché public global de performance, dit « CPE Piscines », est notamment lancé pour la rénovation thermique de 6 piscines : piscine George Drigny (9e), piscine Dunois (13e), piscine Didot (14e), piscine La Plaine (15e), piscine Mathis (19e) et piscine/bains-douches Rouvet (19e). Ce marché englobe les prestations de conception, de réalisation de travaux dits « initiaux » et de maintenance technique sur 10 ans, avec des objectifs de performance minimaux à maintenir de **30 % de réduction de la consommation en énergie et de 10 % de réduction de la consommation d'eau**. Les travaux initiaux se dérouleront de début 2019 à fin 2022 au plus tard.

▲ PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES ÉCOLES PARISIENNES



Les résultats des deux premiers Contrats de performance énergétique (CPE) portant sur 100, puis 140 écoles sont très encourageants (-38% sur les consommations énergétiques du CPPE1). Le second CPE, dont les travaux initiaux se déroulent de 2016 à 2018, a été récompensé en 2017 par un Trophée de la Transition Énergétique remis par la rédaction de l'Usine Nouvelle. Le Conseil de Paris a décidé de lancer un **troisième CPE pour 60 écoles avec un gain minimum de 40% d'émissions de GES et de consommation d'énergie**. Les travaux commenceront à l'été 2019.

▲ OPÉRATION DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



La Ville de Paris s'est dotée d'un Plan de modernisation des centres thermiques de ses équipements. Dans ce cadre, **40 centres thermiques** ont été rénovés en 2016. 9 de ces opérations intègrent des EnR² d'une puissance cumulée de 1MW. L'école de la rue du ruisseau (18^e) a, par exemple, bénéficié de l'installation couplée d'une pompe à chaleur et d'une chaudière gaz permettant de diviser par deux la facture énergétique. Parallèlement, la Ville de Paris développe les EnR². Ainsi, en 2016, les piscines Aspirant Dunant et Butte-aux-cailles ont bénéficié respectivement de technologies de récupération de chaleur sur l'eau des égouts et d'énergie fatale d'un data center (prix Territoria de bronze 2017, catégorie Écomaire), pour une économie cumulée de **864 MWh/an**.

Mobilité

Les transports de personnes et de marchandises sont le premier secteur d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. Les objectifs ambitieux du Plan Climat Énergie en matière de transport impliquent de définir une nouvelle mobilité pour la capitale : réduction de la place de la voiture et des émissions polluantes, augmentation et amélioration des transports en commun, développement des modes actifs de déplacement, engagement pour une logistique urbaine durable. L'ensemble de ces actions permet de diminuer l'empreinte carbone de Paris et d'améliorer la qualité de l'air que respirent les Parisiens.

CHIFFRES CLÉS 2016

Nombre de jours où l'indice CITEAIR de Paris fut « bon » ou « très bon »

256

Linéaire cyclable

Total **774 km**

Abonnés annuel Vélib'

303 312

Abonnés annuel Autolib'

63 049

La circulation automobile a baissé de plus de 33% entre 2001 et 2016.



QUALITÉ DE L'AIR

De 2001 à 2012, les émissions d'oxydes d'azote et de particules fines PM10 liées à la circulation dans Paris ont baissé respectivement de 31% et de 66%, principalement du fait d'une amélioration des véhicules et d'une baisse du trafic liée aux politiques mises en place. Néanmoins, les Parisiens et Franciliens demeurent exposés à un air de mauvaise qualité, même si les indices d'exposition des Parisiens s'améliorent progressivement (dépassement des valeurs limites annuelles en NO₂ pour 2 millions de Parisiens en 2007, pour 1,1 millions en 2016).

La Maire de Paris a engagé en 2015 un Plan de lutte contre la pollution de l'air par le trafic routier, incluant la mise en place d'une zone à circulation restreinte (ZCR) applicable aux véhicules les plus polluants. Depuis septembre 2015, les restrictions s'appliquent aux poids lourds, autocars et bus antérieurs au 1er octobre 2001 et depuis juillet 2016, aux véhicules particuliers, véhicules utilitaires légers et deux-roues motorisés les plus anciens. En janvier 2017, Paris est officiellement devenue une zone de circulation restreinte (hors périphérique) selon le dispositif national créé par la loi de transition écologique, qui a établi une classification des véhicules selon leurs émissions, identifiés par les vignettes Crit'air. La circulation des véhicules non classés a été restreinte en janvier 2017, celle des véhicules de classe 5 en juillet 2017. Ces véhicules ne sont plus autorisés à circuler dans Paris de 8h à 20h, du lundi au vendredi et 7j/7j pour les véhicules lourds.

Le plan prévoit également un volet d'accompagnement vers des modes de mobilité

plus vertueux tant pour les particuliers que pour les professionnels : aide à l'acquisition de véhicules utilitaires électriques ou GNV, aide à l'achat d'un vélo ou Pass Navigo, offre découverte Autolib' pour les jeunes conducteurs.

JOURNÉE SANS MA VOITURE

Après le succès des Journées sans voiture en 2015 et 2016, la Ville a renouvelé l'événement le 1^{er} octobre 2017 en élargissant le périmètre à tout Paris. Lors de cet événement, Airparif a mesuré une baisse de niveau de dioxyde d'azote de 25% à la jonction entre l'A6 et le boulevard périphérique. En moyenne, l'énergie sonore a baissé de 20% par rapport à un dimanche normal.

TRANSPORTS EN COMMUN

Au travers de sa participation au budget de fonctionnement du STIF, qui s'élève en 2017 à 381M€ et de sa participation au financement des nouvelles infrastructures (prolongement de lignes notamment), la Ville de Paris favorise le développement des transports en commun.

En 2016, les travaux de prolongement de la ligne 14 et d'extension du tramway T3 entre porte de la Chapelle et la Porte d'Asnières se sont poursuivis ainsi que les études pour la poursuite du T3 entre Porte d'Asnières et Porte Dauphine. Les premières études pour les futures lignes de Bus à Haut Niveau de Service pour la rocade des gares et les quais hauts de la Seine ont été finalisées. Un prolongement de la ligne 72 jusqu'à la gare de Lyon devrait préfigurer en 2018 la LHNS des quais hauts.



LOGISTIQUE URBAINE

▲ **Charte Logistique Urbaine Durable** : La Charte de Logistique Urbaine Durable compte désormais 99 signataires. Les groupes de travail traitant en particulier des thématiques « approvisionnement GNV », « réglementation livraison », « logistique retour », « transport fluvial » ou encore « e-commerce » se réunissent régulièrement.

▲ **Appel à projets « Logistique Urbaine Durable »** : la Ville de Paris et Paris&Co ont lancé en mars 2015 un appel à projets permettant aux entreprises d'expérimenter des solutions innovantes en faveur d'une logistique urbaine durable. 22 projets ont été sélectionnés par un jury. Les expérimentations se sont déroulées sur 2015 et 2016.

▲ **Espaces Logistiques Urbains** : 15 Espaces Logistiques Urbains sont actuellement implantés ou en développement à Paris parmi lesquels l'hôtel logistique de Chapelle International dans le 18^{ème} qui proposera notamment un terminal ferroviaire urbain. En 2016, la Ville a lancé un appel à projets logistique urbaine portant sur 5 sites de son patrimoine (Les Halles, Porte de Pantin, Forceval, 2 sites Porte de Champerret).

▲ **Logistique de la restauration collective municipale** : La Ville a lancé, dans le cadre du plan d'alimentation durable, une étude d'optimisation des livraisons pour la restauration collective municipale.

AUTOLIB'

Fin 2016, la flotte de véhicules se compose de **3 952 Bluecar®** • répartie sur 1 086 stations (dont 546 parisiennes et 31 dans les parcs de stationnement de la capitale) tandis que le nombre • d'abonnés avoisinait les 110 000 fin 2016. Les 3000 bornes de recharge Autolib' sont disponibles pour les véhicules tiers, à Paris.

VÉLIB'

En 2016, le nombre d'abonnés longue durée à Velib' a augmenté de 3,5% par rapport à 2015, dépassant le seuil de 300 000. Le nombre de trajets effectués est stable avec plus de 38 millions de trajets réalisés en 2016.

SERVICE DE VÉHICULES PARTAGÉS (SVP)

Pour compléter les offres de mobilité partagée Vélib' et Autolib' et proposer une alternative à la possession d'un véhicule individuel, la Ville de Paris a lancé fin 2015 le Service de véhicules

partagés (SVP). Plus de 200 places de stationnement labellisées, ont été déployées en voirie. Elles ont été attribuées dans le cadre d'un appel à projets à trois opérateurs : Communauto, Ubeeqo et Zipcar.

Citadines, berlines, monospaces et petits utilitaires sont ainsi proposés en auto-partage, en boucle sur réservation. Ces véhicules sans diesel répondent au plan de lutte contre la pollution atmosphérique en contribuant à la réduction du nombre de véhicules en circulation.

BELIB'

En complément du réseau de recharge 3 kW Autolib', la Ville a mis en place une infrastructure de bornes de recharge publique délivrant une puissance accélérée (22 kW). Ce réseau, particulièrement attendu par les professionnels équipés de véhicules électriques a été mis en service début 2016 et est accessible à tous. À ce jour 60 stations comptant 180 bornes de recharge sont déployées. Début 2018, 30 stations supplémentaires seront installées.

FAVORISER L'UTILISATION DU VÉLO

Le Plan vélo adopté par le Conseil de Paris en avril 2015 fixe l'objectif de tripler la part des déplacements à vélo d'ici 2020 ; un investissement inédit de plus de **150 millions d'euros** a été prévu, qui permettra notamment d'aboutir à plus de 1000km de voies cyclables. Plusieurs mesures sont d'ores et déjà mises en œuvre en plus de la création de voies cyclables :

Généralisation des Sas à vélos et des céder le passage cyclistes aux carrefours

Nouveaux ateliers de réparation, P'tit Vélib' et vélo école (Parc des rives de Seine, Porte de Vanves, Portes du XXème, Cité Internationale,...)

- 2 nouvelles consignes Véligo (gare Montparnasse et gare Rosa Parks)

Fin 2016, 4500 places de stationnement vélo supplémentaires ont été installées. Parmi les aménagements cyclables engagés en 2017 figurent plusieurs tronçons emblématiques du plan vélo : le boulevard Voltaire, la rue de Rivoli, l'avenue de la Grande-Armée ou encore la voie express Georges Pompidou ouest. Le déploiement des zones 30 se poursuit afin de les généraliser sur tout le territoire, permettant la mise en place du double sens cyclable. Plus de 90 km seront ainsi réalisés à la fin 2017.



Plan de Déplacement des Administrations Parisiennes

CHIFFRES CLÉS 2016

Émissions de GES de la flotte TAM

6 117 t_{eq}CO₂

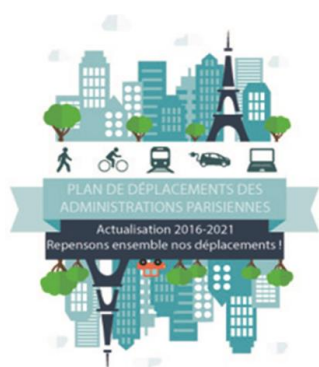
-23% (2004-2016)

Réduction de la flotte de berlines et citadines

-47%

Véhicules électriques et hybrides dans le parc de berlines et citadines TAM

23,6%



2nd PLAN DE DÉPLACEMENT DES ADMINISTRATIONS PARISIENNES

Le Plan de Déplacement des Administrations Parisiennes 2017-2021 (PDAP2) a été adopté par le Conseil de Paris de mars 2017, il succède au premier Plan 2011-2016. Ses mesures s'appuient sur 9 défis et 21 actions articulés autour de 2 axes :

- ▲ Agir sur les organisations du travail pour mieux se déplacer
- ▲ Accompagner les changements de comportements

Conçu sur la base d'une vaste concertation impliquant les agents et les partenaires sociaux, le PDAP2 se caractérise également par un élargissement de la démarche à laquelle s'associent le CASVP et Paris Musées

Le plan prévoit d'accélérer la transition du parc municipal pour qu'en 2021, 90% de ses véhicules légers soient équipés de motorisations propres (électrique, bioGNV, hydrogène). En 2012, la Ville disposait de 6% de véhicules électriques et hybrides dans son parc. Fin 2016, le taux est de près de **23,6%** des berlines et citadines. Par ailleurs, le Plan prévoit qu'aucun engin de nettoyage et de collecte de déchets n'utilise de motorisation diesel.

L'activité des agents évoluera de manière à économiser du temps de transport. Le télétravail concernera 1 500 agents en 2021. Les outils de communication à distance (télé Réunion) seront déployés de manière massive, et les agents formés à leurs usages, de manière à limiter les déplacements professionnels.

Par ailleurs, le covoiturage et les mobilités actives seront encouragés pour inciter les agents à diminuer l'impact environnemental de leurs déplacements domicile-travail. L'indemnité kilométrique vélo sera mise en place si le cadre réglementaire l'autorise. Une bourse d'emploi permettra de favoriser la mobilité professionnelle et facilitera le rapprochement géographique domicile-travail.

Le PDAP2 prévoit également la poursuite des efforts en matière de logistique. Les flux de marchandises seront analysés et les commandes regroupées pour limiter les déplacements, tandis que les clauses environnementales des marchés seront renforcées pour garantir des livraisons plus propres.

Le PDAP2 vise une réduction des émissions de gaz à effet de serre des administrations parisiennes de l'ordre de 30% en 2021 par rapport à 2004 soit environ 20 400 tCO₂e.

RATIONALISER L'USAGE DES VÉHICULES DE LA FLOTTE TAM

L'objectif de réduction de 15% de la flotte des berlines et citadines de l'administration parisienne a été atteint fin 2012, avec deux ans d'avance. L'effort poursuivi a permis de réduire de **47%** les véhicules de cette catégorie depuis 2008. Depuis 2001, **3/4 des berlines ont été supprimées** et près de la moitié des citadines.

Sur l'ensemble du parc de la Ville, intégrant les poids-lourds et les deux roues motorisés, la réduction du nombre de véhicules est de **16,4% depuis 2008**. La flotte TAM, qui intègre désormais les 62 véhicules de la brigade de lutte contre les incivilités, est maintenant composée de 2 554 véhicules dont 495 citadines/berlines.



Le Plan de Déplacement des Administrations Parisiennes (PDAP2) prévoit de renforcer cette action en réduisant la flotte TAM de 10% d'ici 2021 par rapport à 2015.

Le programme de rationalisation s'accompagne aussi de formations des agents à l'éco-conduite afin de diminuer la consommation de carburants. Tous les conducteurs professionnels de poids lourds et de bennes et les abonnés à l'auto-partage ont été formés.

DÉDIESELISATION DU PARC MUNICIPAL

La dédieselisation du parc se poursuit afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air en ville. **Depuis 2015 la flotte municipale ne comporte plus aucune citadine, berline et fourgonnette diesel.**



Pour les matériels de collecte des déchets et de propreté, la DPE n'a plus recours au diesel pour leur renouvellement. Les nouvelles bennes disposent d'une motorisation GNV : 55 bennes livrées entre 2013 et 2015, 38 livrées en 2016 et 66 qui le seront en 2017. Pour les prestataires privés, l'utilisation d'engin à motorisation diesel est également proscrite dans tous les nouveaux marchés.

Fin 2016, **83% des bennes de collecte** disposaient d'une motorisation GNV ou électrique (167 bennes pour le parc de la régie).

Pour la partie propreté, la régie dispose fin 2016 de 50 laveuses au GNV et de 38 balayeuses de trottoir électriques. Enfin, la DPE a acquis en 2016, 107 nouveaux souffleurs à feuilles à motorisation électrique (178 au total dans le parc).



Du fait de l'absence d'offre alternative au diesel pour certaines catégories d'engins de collecte et de nettoyage, la DPE a mobilisé les constructeurs pour faire émerger de nouvelles solutions. Une offre alternative à motorisation GNV a émergé dans les segments des bennes « voies étroites » et « voies moyennes », ce qui a permis la livraison de 51 unités en 2017 pour ces deux segments dont 5 bennes à étanchéité renforcée mises en service dans le cadre de l'expérimentation de la collecte des déchets alimentaires des ménages dans les 2^{ème} et 12^{ème}, lancée en mai 2017.

Des offres sont également désormais disponibles pour des engins de nettoyage de trottoir à motorisation essence, électrique et hybrides. Ainsi, 12 laveuses de trottoir électriques ou hybrides électrique/essence, 13 micro-balayeuses de trottoir à motorisation essence, 36 balayeuses à motorisation essence ont été déployées en 2017 dans les différents quartiers de la capitale. Par ailleurs, 8 « aspirateurs de voirie électrique » ont également été mis en service en 2017.

Promouvoir une consommation responsable

Paris génère d'importants flux d'énergie, d'eau mais aussi de biens de consommation produisant des gaz à effet de serre tout au long de leur cycle de vie. C'est pourquoi la Ville mobilise ses services, ses prestataires, ses partenaires et les usagers autour des axes suivants : la réduction et la valorisation des déchets, la gestion durable de l'eau et le développement de l'alimentation durable.

RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

CHIFFRES CLÉS 2016

**Production de déchets
ménagers et assimilés**

1 093 883 tonnes

**488 kg de
déchet/habitant**

**Participation au
SYCTOM**

107,3 M€

▲ RÉEMPLOI

19 recycleries sont installées sur le territoire parisien et ont permis de réduire le nombre de déchets, en les détournant de l'enfouissement et de l'incinération. Les conteneurs de collecte du textile et Trilib' installés sur la voie publique et des animations menées lors des vides greniers ont permis de collecter 3 132 tonnes de textiles en 2016 (environ 2/3 réemployé et 1/3 recyclé).

Par ailleurs, en application du plan économie circulaire adopté en juillet 2017, la Ville de Paris a lancé plusieurs actions : l'« Atelier du ré-emploi » des matériaux de construction à Bédier, la formation des équipes de la DCPA à la collecte de matériels et matériaux avant démolition, la mise en concurrence des entreprises sur le taux de recyclage/réemploi pour la déconstruction de la crèche Bourdan (12^{ème}), la fourniture d'éléments d'aménagement en provenance du curage partiel du Musée Carnavalet et du Théâtre de la Ville, avant travaux, pour la Maison des Canaux.

▲ COLLECTE DES BIODÉCHETS ET DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Depuis mai 2017, la collecte des déchets alimentaires des ménages est expérimentée en régie dans les 2^{ème} et 12^{ème} arrondissements en vue d'étudier les modalités de sa généralisation.

▲ RENOUVELLEMENT DES LABELS ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ D'EAU DE PARIS

Eau de Paris s'est vue renouveler ses deux labels « égalité femmes-hommes » et « diversité ». Un audit, réalisé par AFNOR- Certification du 27 juin au jeudi 7 juillet 2016, a en effet permis d'évaluer les dispositifs de promotion de la diversité, de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et de prévention des discriminations.

▲ RENOUVELLEMENT DU PARC DES COMPTEURS ET DU SYSTÈME DE TÉLÉRELEVÉ

Le projet de renouvellement programmé du parc de compteurs et des infrastructures de télérelève d'Eau de Paris a été lancé en avril 2016. Ce projet inclut à la fois l'acquisition et la pose des nouveaux compteurs, la mise en œuvre du système de télérelève associé ainsi que l'exploitation et la maintenance de l'ensemble, afin que l'ensemble de la chaîne de comptage soit placée sous une responsabilité unique.

▲ DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS SOCIAL À L'EAU

En lien avec la création de l'aide préventive « Paris aide à l'eau », un second volet est également mis en œuvre depuis novembre 2016, baptisé « les ambassadeurs de l'Eau », porté par l'entreprise publique Eau de Paris. La mesure porte sur la maîtrise des consommations, la gestion des pertes d'eau, l'information sur la qualité de l'eau du robinet et la promotion de l'eau du robinet comme eau de boisson en substitution à l'eau embouteillée, qui peut constituer pour certains foyers et notamment les plus précaires, une source importante d'économies. Ces sensibilisations peuvent s'accompagner de la fourniture de kits économiseurs pour favoriser la maîtrise des consommations d'eau et réduire les pertes d'eau. L'objectif est d'agir sur la facture d'eau et plus globalement sur le budget « eau » des ménages y compris l'eau chaude sanitaire. L'opération « Ambassadeurs de l'eau » vise à poursuivre et renforcer ces démarches, au bénéfice des plus démunis et en particulier de celles et ceux en situation d'impayé d'eau, de précarité hydrique ou risquant de le devenir.

CONSOMMATION D'EAU

CHIFFRES CLÉS 2016

**Consommation d'eau
potable
tous usages confondus**

**167 millions de
m³**



Consommation Durable

CHIFFRES CLÉS 2016

Volume d'alimentation durable servie dans les restaurants collectifs

37,7%

Volume d'alimentation durable servie dans les crèches

54,1%



CHIFFRES CLÉS 2016

Marchés publics contenant des clauses ou critères :

- environnementaux
56,9% (29% en 2010)

- déplacements, motorisation

51,4% (1ère année de mesure de l'indicateur)

STRATEGIE DE PARIS POUR UNE ALIMENTATION DURABLE

Le 15 octobre 2015, la Ville de Paris a adhéré au Pacte de Milan pour une politique alimentaire urbaine. Elle s'est engagée à travailler au développement, sur son territoire, d'un système alimentaire durable, inclusif, résilient, sûr et diversifié, fournissant des aliments sains et abordables à tous, réduisant au maximum le gaspillage, préservant la biodiversité et atténuant les effets du changement climatique tout en s'y adaptant.

Afin de mieux percevoir les enjeux de l'alimentation parisienne, la Ville de Paris a réalisé en 2016 un « état des lieux de l'alimentation sur son territoire ». Ce diagnostic a servi de socle à la conduite d'une large concertation en 2017 qui permettra de définir la stratégie de Paris pour une alimentation durable en 2018.

PLAN D'ALIMENTATION DURABLE

▲ UN PLAN ALIMENTATION DURABLE 2015-2020

Paris s'est fixé un objectif ambitieux de **50 % d'alimentation durable** au sein de sa restauration collective à horizon 2020. Cet objectif décliné dans le « Plan alimentation durable 2015-2020 » a été adopté à l'unanimité du Conseil de Paris le 1^{er} juillet 2015.

Dans ce cadre, en 2016, la Ville a adhéré à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Coop Bio Île-de-France dont la vocation est de développer des ateliers de transformation des productions bio franciliennes et de participer à la structuration des filières agro-alimentaires durables locales.

En outre, depuis 2015, un **Carnet de bonnes pratiques** (conseils sur les achats, la logistique, la prévention des déchets), un **Carnet du plat protidique**, un kit pédagogique et de communication et un film présentant la démarche ont été mis à disposition des gestionnaires de restauration collective. De plus, une infographie pédagogique pour le grand public est disponible sur paris.fr.

▲ FOCUS SUR L'INSTANCE D'ECHANGES ENTRE OFFRE ET DEMANDE

Une instance de rencontre entre acteurs de l'offre et gestionnaires a été mise en place afin de lever les obstacles à l'accès des petits producteurs locaux aux appels d'offres publics. Elle permet d'informer les offreurs sur les spécificités de la restauration collective parisienne et les acheteurs sur l'offre disponible.

Plus de 1 500 producteurs et fournisseurs d'alimentation ont été conviés à cette rencontre. 120 acteurs de la filière ont participé pour la première réunion en juin 2016 qui a porté sur le plan alimentation durable et les caractéristiques de restauration collective municipale et départementale. Les échanges ont mis en avant la nécessité d'un travail conjoint sur les filières agro-alimentaires durables et locales.

L'ACHAT MUNICIPAL EXEMPLAIRE

▲ FOCUS : AGIR SUR LES DÉPLACEMENTS ENGENDRÉS PAR LA COMMANDE PUBLIQUE POUR CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Les marchés passés par la Direction des Finances et des Achats de la Ville de Paris contiennent des clauses d'exécution relatives aux déplacements afin de proscrire l'usage du Diesel autant que possible. Les cahiers des charges prévoient les modalités de contrôle ainsi que les pénalités en cas de non-respect de ces clauses. Lorsque cela apparaît pertinent, il est procédé à une valorisation des offres les plus respectueuses de la santé des Parisiennes et des Parisiens et de l'environnement en matière de déplacement.

La Stratégie d'Adaptation de Paris

L'adoption à l'unanimité de la « Stratégie d'Adaptation de Paris, vers une ville résiliente » en septembre 2015 par le Conseil de Paris marque la concrétisation de plusieurs années de travail pour définir une feuille de route en 4 axes, 30 objectifs et 35 actions. Elle vise à adapter Paris face aux 4 enjeux majeurs du changement climatique repérés pour la ville : (1) des étés plus chauds et des canicules plus fréquentes, (2) des pluies violentes et des orages en hausse été comme hiver, (3) des sécheresses et tensions sur l'usage de la ressource en eau et (4) des difficultés pour l'approvisionnement énergétique et alimentaire de Paris liées aux extrêmes climatiques.

CHIFFRES CLÉS 2016

Température moyenne sur l'année

12,9 °C

Cumul pluviométrique

658 mm

Nombre d'heures d'ensoleillement sur l'année

1 726 heures

Surfaces d'espaces verts créés depuis 2001 (et depuis 2014)

78,5 ha (13,9ha)

Nombre d'arbres plantés en 2017 (et depuis 2014)

1 500 (7 900)

Toitures et murs végétalisés créés en 2017 (bâtiments municipaux)

2,7 ha

RECORDS DE CHALEUR, PLUIES, SECHERESSE ET INONDATION EN 2016 ET 2017

Avec le printemps le plus pluvieux jamais mesuré (310 mm en 3 mois) suivi d'une sécheresse à partir de juillet, l'année 2016 est très disparate sur le plan des précipitations. Les pics de chaleur prononcés durant l'été et la vague de canicule de fin août complètent ce panorama des phénomènes climatiques amenés à s'intensifier à Paris dans le contexte du changement climatique. L'année 2017 confirme cette tendance avec un hiver marqué par un fort déficit pluviométrique (91 mm en 3 mois), une vague de canicule précoce fin juin, et un violent orage le 9 juillet (50 mm de pluie en 1 heure). 3 des 4 enjeux majeurs signalés dans la Stratégie d'Adaptation de Paris, se sont manifestés en 2016-2017 à Paris (sécheresse, pluies violentes, chaleur).



ADOPTION DE LA STRATÉGIE DE RÉSILIENCE DE PARIS

En septembre 2017, le Conseil de Paris a adopté à l'unanimité la Stratégie de Résilience de Paris. La résilience urbaine est définie comme la capacité d'un territoire à anticiper, survivre et se développer quels que soient les chocs (attaque terroriste, inondation majeure, canicule, etc.) et les stress chroniques (du logement, de l'emploi, migratoires, climatiques, etc.) auxquels il est et sera confronté dans les décennies à venir. La stratégie parisienne invite à repenser ensemble les risques et tensions qui touchent la vie en ville pour y apporter des réponses globales construites sur la solidarité entre toutes et tous.

L'état des lieux de la résilience de Paris a identifié 6 enjeux prioritaires pour la Ville : les inégalités sociales, économiques et territoriales, et les risques pesant sur la cohésion sociale, le risque terroriste et le contexte sécuritaire, le dérèglement climatique, la pollution de l'air, enjeu prioritaire pour la santé, la Seine et les risques liés au fleuve et la gouvernance territoriale. Une gouvernance commune entre la Stratégie de Résilience et la Stratégie d'Adaptation de Paris sera organisée.





MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE D'ADAPTATION DE PARIS

Les 4 axes de la stratégie se déclinent en 30 objectifs et 35 actions, soit un total de 65 mesures concrètes pour adapter Paris aux horizons 2020 à 2050. Deux ans après son adoption, **80% des objectifs et actions de la Stratégie sont déjà lancés** (52 mesures sur 65) **dont 9 mesures déjà réalisées**. Les 9 mesures déjà réalisées sont : l'ouverture de **parcs et jardins 24h/24 pendant l'été**, la **brumisation dans des espaces verts en été**, la publication en ligne de la première **carte des îlots de fraîcheur à Paris** accessibles durant l'été 2017, le développement de **jardins d'agriculture urbaine sur des réservoirs d'Eau de Paris**, l'ouverture de la **baignade naturelle au Bassin de la Villette**, la réduction de l'imperméabilisation des quais à l'occasion du réaménagement des berges et de l'**ouverture du Parc Rives de Seine**, l'intégration de **critères d'adaptation dans le PLU modifié** en juillet 2016, le **développement du télétravail dans l'Administration parisienne**, l'**étude sur l'anticipation des mouvements de migrants, réfugiés et demandeurs d'asile** dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie de Résilience.

BAIGNADE NATURELLE

3 bassins de baignade ont été ouverts au public à partir du 17 juillet et jusqu'au 10 septembre 2017 dans le Bassin de la Villette. La baignade y était gratuite, ouverte tous les jours de 11h à 21h et dimensionnée pour 300 baigneurs simultanément. Ils étaient alimentés par les « eaux libres » du Bassin de la Villette qui étaient juste filtrées. La qualité de l'eau a été contrôlée chaque jour pour assurer la santé des Parisiens, la bonne qualité de l'eau sur ce site étant conforme aux normes d'eau de baignade. D'autres projets sont en cours d'études dans Paris, notamment avec le projet de reconquête de la qualité de l'eau de la Seine à l'horizon 2024.

ETUDE SUR LE RÔLE THERMOREGULATEUR DES ESPACES VERTS ET MILIEUX HUMIDES DE PARIS ET ÎLOTS DE FRAÎCHEUR À PARIS

Entre 2014 et 2016, la Ville de Paris a mené une étude sur l'effet de thermorégulation des espaces verts et humides sur le territoire parisien. Cette étude a combiné des mesures de terrain et des **cartes thermographiques par avion**. Ce travail a poussé la Ville de Paris à définir la notion « **d'îlot de fraîcheur** », des lieux privilégiés ouverts au public de jour comme de nuit où il fait plus frais que dans son environnement proche. La Ville de Paris travaille de manière partenariale avec l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), l'École des Ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP), l'Agence Parisienne du Climat (APC), Météo-France, Santé Publique France afin de repérer, créer et communiquer envers le grand public sur les « îlots et parcours de fraîcheur » accessibles chaque été à Paris. Une **carte des îlots de fraîcheur a été mise en ligne pour l'été 2017** sur le site internet de la Ville. Environ **700 îlots de fraîcheur** y ont été identifiés (musées, bibliothèques, lieux de baignade, espaces végétalisés, etc.)

Végétalisation & agriculture urbaine

Les canicules, les effets d'îlot de chaleur urbain et les épisodes pluvieux intenses constituent déjà des préoccupations majeures pour la gestion de crise et l'aménagement global de la Ville de Paris. La végétalisation de Paris représente une solution commune à tous ces phénomènes climatiques en rendant la Ville plus ombragée, plus rafraîchie, plus perméable et donc plus résiliente face aux évolutions du climat.

RUES VÉGÉTALES

Ces aménagements innovants de l'espace public permettent de redonner plus de place au végétal dans ces rues à la circulation apaisée grâce à des pavés enherbés, jardinières, pieds d'arbres végétalisés, murs végétalisés...

2 rues végétales ont été créées à Paris début 2016 : **rue de Cîteaux** (12^{ème}), et **rue Léon-Séché** (15^{ème}). Les livraisons de **3 rues supplémentaires**, rue du Retrait (20^{ème}), rue Gustave-Goublier (10^{ème}) et rue Pierre-Haret (9^{ème}) devraient intervenir **courant 2018**. 6 autres rues sont à l'étude.

NOUVEAUX ESPACES VERTS

En 2017, **4,1 hectares** d'espaces verts supplémentaires ont été ouverts aux Parisiennes et aux Parisiens. 3 hectares sont liés à l'ouverture de la fondation Good Planet dans le bois de Boulogne (16^{ème}). 4 jardins représentant chacun une surface de 0,1 hectare ont également été livrés : Yilmaz-Güney (10^{ème}), Soleil-Pixérécourt (20^{ème}), Halle Freyssinet – PRG Tolbiac-Chevaleret (13^{ème}) et l'extension du jardin Paul-Bourget (13^{ème}). La végétalisation des berges de Seine dans la Promenade du

Parc des Rives de Seine (8ha) contribue également à la nouvelle offre d'espaces verts livrés en 2017. Enfin, le jardin de la ZAC Boucicaut (15^{ème}) d'une surface de 0,34 ha et la reconquête d'une surface de 0,33 ha dans le cadre de la rénovation du Parc des Expositions (15^{ème}) complètent les livraisons de l'année écoulée.



OUVERTURE NOCTURNE DES ESPACES VERTS EN ÉTÉ

Après une expérimentation concluante durant l'été 2016 sur 9 grands parcs parisiens, 7 sites supplémentaires, ajoutés aux 137 squares et jardins ouverts toute l'année, représentant au total **plus de 50% de la surface des espaces verts ont été ouverts 24h/24 du 1^{er} juillet au 3 septembre 2017** augmentant ainsi l'offre aux Parisiennes et aux Parisiens en termes d'îlots de fraîcheur.

PERMIS DE VÉGÉTALISER

Depuis juillet 2015 à fin 2017, **2 500 permis de végétaliser** ont été délivrés aux Parisiennes et aux Parisiens (qui en ont fait la demande). Fin juin 2017, la plate-forme collaborative « [Végétalisons Paris](#) » a été lancée afin de faire émerger les initiatives, d'apporter aide et conseils et de mettre

en relation les porteurs de projet du territoire parisien.

BRUMISATIONS ESTIVALES DANS LES ESPACES VERTS

Des dispositifs de brumisation ont été installés **dans 7 espaces verts parisiens pour l'été 2017** : Place de la Nation (12^{ème}), Square du Cardinal-Wyszynski (14^{ème}), Square 122 Poissonnier (18^{ème}), Square Rachmaninov (18^{ème}), Jardin Curial (19^{ème}), Square Séverine (20^{ème}), Square Sarah Bernhardt (20^{ème}). Ces dispositifs complètent les **3 sites de brumisation installés dans le cadre de Paris Plage** : berges du Bassin de la Villette (19^{ème}), berges de Seine (4^{ème}) et parvis de l'Hôtel de Ville (4^{ème}).



L'AGRICULTURE URBAINE SE RENFORCE AVEC LES PARISCULTEURS

Forte du succès de la première édition des **Parisculteurs** en 2016 avec **5,5 ha supplémentaires** d'agriculture urbaine à Paris, la Ville a lancé **Parisculteurs 2**, le 28 septembre 2017. Portant sur 43 nouveaux sites et 10ha, il intègre désormais des copropriétés.

Indicateurs de suivi annuel

AMÉNAGEMENT

Niveau d'émission de gaz à effet de serre (GES) du territoire parisien

Bilan des émissions de GES en 2014 : **25,6 millions de tonnes équivalent CO₂** (5,5 millions de t_{eq}CO₂ selon le format inventaire GPC)

Consommation énergétique des bâtiments parisiens

Consommation énergétique en 2014 : **31 500 GWh**

Consommation énergétique de l'éclairage public (GWh) : renouvellement du marché intégrant les objectifs énergétiques du plan climat

Consommation annuelle en 2016 : **111GWh**

Réseau de vapeur parisien délégué à la CPCU :

Part d'énergies locales, renouvelables ou de récupération (EnR²) du bouquet énergétique en 2016 : **50,7%**

Surface de panneaux solaires - dont équipements publics, bailleurs sociaux, diffus :

Surface totale en 2014 : **50 000 m²**

LOGEMENT

Réhabilitation de logements sociaux : cumul du nombre de logements financés par an depuis 2008

Équivalent logements rénovation globale : **36 219**

TERTIAIRE

Réduction des consommations de chauffage des équipements de la Ville

Consommation annuelle de chauffage en 2016 : **395 GWh**

Travaux d'efficacité énergétique dans les écoles (CPPE1)

Consommation énergétique 2015-2016 : **-38,1%**

Émission de GES 2015-2016 : **-41,3%**

Réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de l'administration parisienne

Bilan des émissions de GES en 2016 : **258 000 t_{eq}CO₂**

Pourcentage d'énergies renouvelables ou de récupération (EnR²) dans la consommation de l'administration

En 2016 : **23%**

MOBILITÉ

Nombre de déplacements dans les différentes catégories de transports en commun

En 2015 : **7432 millions de voyages**

Nombre de déplacements en véhicules automobiles intra-muros sur le réseau instrumenté

En 2015 : **1 393 véhicules/km/h**

Tonnage de transport des marchandises par le fleuve et les canaux

En 2014 : **2,55 millions de tonnes**

Tonnage de transport des marchandises par le rail en Ile-de-France

En 2013 : **7,6 millions de tonnes**

Évolution du nombre de cyclistes

En 2015 : **2,73** (indice calculé par la DVD - référence : 1 en 1997)

Nombre de déplacements à Vélib' sur 12 mois glissants

En 2015 : **39,39 millions de déplacements**

Kilométrage d'aménagements cyclables

En 2015 : **742 km**

Nombre de jours par an pendant lesquels l'indice journalier de qualité de l'air "CITEAIR" est "bon" ou "très bon"

En 2016 : **256**

CONSOMMATION ET DÉCHETS

Pourcentage d'alimentation durable dans la restauration collective

En 2016 : **37,1%** en volume

Suivi de l'éco consommation : pourcentage de marchés passés par la Direction des Achats comprenant des clauses environnementales

En 2016 : **56,9%**

Masse de déchets produite à Paris ramenée à l'habitant

En 2016 : **488kg**

Pourcentage de déchets recyclés

En 2015 : **17,4%**

Consommation d'eau potable à Paris

En 2016 : **167 millions de m3**

ADAPTATION

Température moyenne à Paris

En 2016 : **12,9 °C**

Cumul pluviométrique sur l'année à Paris

En 2016 : **658 mm**

Nombre de mesures de la Stratégie d'Adaptation lancées

En 2016 : **45, soit 70% des mesures** | En 2017 : **52, soit 80% des mesures**

Nombre de mesures de la Stratégie d'Adaptation réalisées

En 2016 : **2** | En 2017 : **8**

Surface de toitures végétalisées livrées (bâtiments municipaux)

En 2016 : **2,6 ha** | En 2017 : **2,6 ha**

Surfaces d'espaces verts livrés

En 2017 : **4,1 ha** | De 2014 à 2017 : **14,5 ha**

Nombre d'arbres plantés

En 2017 : **1 500** | De 2014 à 2017 : **7 900**

CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

▲ CARBURANTS

CONSOMMATION CARBURANTS DPE

	Litre	€	GES 2016	Évolution GES 2015-2016
Gazole	2 123 791	2 437 701	6 726	↘ 12%
Essence	269 802	358 957	757	↗ 2%
GPL	1 451	1 057	3	↘ 25%
Diester 30	471 890	575 693	1 352	↘ 15%
GNV (NM ³)	2 014 995	2 035 147	2 212	↘ 52%
Total	4 881 929	5 408 555	10 050	↘ 22%

CONSOMMATION CARBURANTS TAM

	Litres	€	GES 2016	Évolution GES 2015-2016
Gazole	850 421	873 383	2 693	↘ 9%
Essence	1 185 633	1 416 832	3 328	↗ 14%
GPL	20 415	14 291	38	↘ 19%
Diester 30	24 994	25 919	72	↘ 45%
Total	2 081 463	2 330 425	6 131	↗ 1%

▲ FLUIDES BATIMENTS

	Fioul	Vapeur	Gaz	Électricité chauffage	Chauffage seul	Électricité autres usages	Consommation totale	Facture
Consommation réelle (GWh)	1,9	173,2	189,5	25,0	389,6		611,7	
Consommation normal (GWh DJU)	1,9	175,6	192,0	25,3	394,8	222,1	616,9	58,65 M€
Évolution 2015-2016	↘ 14%	↘ 7%	↘ 9%	↗ 30%	↘ 6%	↗ 4%	↘ 3%	↗ 1%

	Prix unitaire moyen	Dépense	Consommation 2016	Évolution 2015-2016
Eau	3,505 €/m ³	5,083 M€	1 450 431 m ³	↘ 15%
Eau glacée	28,564c€/kWh	0,426 M€	1,5 GWh	↗ 8%

TRAVAUX DE PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES

▲ RÉNOVATION DES CENTRES THERMIQUE 2016

Équipement	Adresse	Arrdt.	Investissement
L.E.C. Pierre Lescot	35, rue des Bourdonnais	1	184 800 €
Bat. admin. Hôtel d'Albret	31, rue des Francs Bourgeois	4	162 000 €
Gymnase Lavoisier	10, rue Pierre Nicole	5	299 832 €
Crèche collective	4, rue Jean Calvin	5	174 245 €
Centre d'animation Arras	48, rue du Cardinal Lemoine	5	89 517 €
Salle de sport	6, rue Masseran	7	108 424 €
Crèche collective	9, rue de la Pépinière	8	108 000 €
Crèche collective	64, avenue Claude Vellefaux	10	1 386 000 €
Crèche collective	1, square Alban Satragne	10	313 544 €
Ecole maternelle	54, rue Servan	11	710 683 €
Gymnase	68, avenue Philippe-Auguste	11	215 574 €

Équipement	Adresse	Arrdt.	Investissement
Piscine	115, boulevard de Charonne	11	255 557 €
Musée Galliera - Atelier restauration	57, rue Servan	11	105 432 €
Stage Leo Lagrange	68, boulevard Poniatowski	12	361 367 €
École élémentaire - Centre de loisirs	8, avenue Lamoricière	12	154 479 €
Gymnase	110, boulevard Kellermann	13	538 548 €
École maternelle	11, rue de Croulebarbe	13	439 974 €
École maternelle	12, rue de l'Esperance	13	384 257 €
Garage et Pavillon Bruneseau	39, rue Bruneseau	13	411 422 €
Salle de sport	22, rue Guillemot	14	192 000 €
Bâtiment Plantations Sud	21, place du Panthéon	14	238 659 €
Groupe scolaire Maurice d'Ocagne	7, rue Maurice d'Ocagne	14	192 470 €
Conservatoire Frédéric Chopin	43, rue Bague	15	542 638 €
Crèche collective	5, rue Clément Myionnet	15	500 523 €
École maternelle	66, rue de la Procession	15	490 380 €
École maternelle	3, rue Jongkind	15	189 438 €
CC 59, avenue Émile Zola	59, avenue Emile Zola	15	127 185 €
Crèche Collective	53, rue Emeriau	15	191 815 €
Maison de Balzac	47, rue Raynouard	16	106 800 €
École polyvalente	3, impasse des Belles Feuilles	16	255 266 €
École polyvalente	4, rue Decamps	16	185 653 €
Bâtiment Division 16	20, avenue Ferdinand Buisson	16	162 144 €
École maternelle	6, rue du Ruisseau	18	574 498 €
École de Danse Théâtre des Abbesses	8, rue Véron	18	300 492 €
École maternelle	3, rue Ferdinand Flocon	18	165 676 €
École élémentaire	106, rue Compans	19	531 769 €
École élémentaire	43, rue Armand Carrel	19	324 104 €
Bâtiment Administratif/Atelier	66, rue de Meaux	19	202 087 €
Gymnase	7, rue Bretonneau	20	454 200 €
Centre sportif Alfred Nakache	4, rue Denoyez	20	247 200 €
Investissement total			12 578 651 €



2

Équipement	Adresse	Arrdt.	Investissement
Crèche familiale	44, rue Greneta	2	103 000 €
Locaux municipaux	25, boulevard Bourdon	4	447 000 €
Centre social	5, place Bernard Halpern	5	290 000 €
École élémentaire	9, rue de Vaugirard	6	192 000 €
Marché Saint-Germain	4, rue Lobineau	6	492 000 €
École maternelle	14, rue Eblé - 42 avenue Duquesne	7	271 000 €
Crèche collective	9-11, rue de la Pépinière	8	90 000 €
Conservatoire municipal	7, rue Duranti	11	780 000 €
Bibliothèque municipale	20bis, avenue Parmentier	11	444 000 €
Crèche collective	21, rue de Vaucouleurs	11	516 000 €
Crèche collective	81bis, rue Jean-Pierre Timbaud	11	
École élémentaire	11, rue Bouvier	11	800 000 €
École maternelle	8, cité Voltaire	11	
École élémentaire	7, rue Cotte - 8, rue Charles Baudelaire	12	696 000 €
Locaux municipaux	12-14-16, route de la Brasserie	12	1 380 000 €

Équipement	Adresse	Arrdt.	Investissement
Locaux municipaux	227, rue de Bercy	12	800 400 €
Théâtre de l'Épée de Bois	18, route des champs de Manœuvres	12	209 000 €
Centre sportif	17, avenue Edison	13	285 000 €
Centre sportif	26, boulevard Auguste Blanqui	13	338 000 €
Crèche collective	31, rue Dunois	13	420 000 €
École élémentaire	16, rue Wurtz	13	451 000 €
École élémentaire	62-64, rue Dunois	13	183 000 €
École maternelle	12, rue de L'Espérance	13	150 000 €
École maternelle	28, avenue Stephen Pichon	13	208 000 €
École maternelle	88, rue de la Glacière	13	105 000 €
École polyvalente	10, rue Balanchine	13	98 500 €
Établissement et service d'aide par le travail	57, rue Bobillot	13	160 000 €
Groupe scolaire	173, rue du Château	13	462 000 €
Groupe scolaire	53, rue Baudricourt	13	375 000 €
Gymnase	5, rue du docteur Bourneville	13	504 000 €
Crèche collective	15, rue Bardinnet	14	116 000 €
Crèche collective	2, rue Cabanis	14	223 000 €
Centre sportif	15, rue Montagne d'Aulas	15	328 000 €
École élémentaire	50, rue Gutenberg	15	
Groupe scolaire	20, rue de la Saida	15	108 000 €
Conservatoire municipal	11, rue Jean de la Fontaine	16	203 000 €
Conservatoire municipal	222, rue de Courcelles	17	360 000 €
Centre sportif	32/34, boulevard de Reims	17	326 000 €
Crèche collective	35, rue Dautancourt	17	252 000 €
École élémentaire	105, rue Lemercier	17	233 000 €
École maternelle	8, rue des Tapisseries	17	389 000 €
École polyvalente	38, boulevard de Reims	17	576 000 €
Gymnase	10, rue Fragonard	17	426 000 €
Crèche collective	3, rue de la Vieuville - Place des Abesses	18	264 000 €
École maternelle	29, rue Marcadet	18	300 000 €
Gymnase	82, rue Doudeauville	18	493 000 €
Le Grand Parquet	35, rue D'Aubervilliers	18	167 000 €
Locaux municipaux	52, rue Léon	18	208 000 €
Conservatoire municipal	81, rue Armand Carrel	19	312 000 €
Bibliothèque municipale	141, avenue de Flandre	19	660 000 €
Crèche collective	13bis, rue de Rouen	19	
École maternelle	2, rue Jomard	19	464 000 €
École maternelle	8, rue Barbanègre	19	
École maternelle	5, rue du Général Lasalle	19	250 000 €
Gymnase	87, avenue Jean Jaurès	19	319 000 €
Bains douches	296, rue des Pyrénées	20	540 000 €
Crèche collective	38, rue des Rigoles	20	516 000 €
École élémentaire	16, rue Julien Lacroix	20	300 000 €
École maternelle	2, rue Eugene Reisz	20	582 000 €
Investissement total			20 164 900 €

Équipement	Adresse	Arrdt.	Travaux réalisés
École Élémentaire	11, rue d'Argenteuil	1	
École Polyvalente	28, rue Cambon	1	
École Élémentaire	42, rue Dussoubs	2	
Collège	(équipement lié) 44, rue Dussoubs	2	
École Élémentaire	3, rue de la Jussienne	2	
Collège	(équipement lié) 5, rue de la Jussienne	2	
École Maternelle	12, rue Dussoubs	2	
École Polyvalente	20, rue Etienne Marcel	2	
École Maternelle	221, rue St Denis	2	
École Polyvalente	5, rue Beauregard	2	
École Élémentaire	6, rue de Louvois	2	
École Polyvalente	10bis, rue des Quatre-Fils	3	
École Maternelle	25, rue Champon	3	
École Élémentaire	10, rue Rollin	5	
École Élémentaire (annexe)	11, rue Buffon	5	
École Élémentaire	19, rue des Boulangers	5	
École Élémentaire	2, rue Pierre Brossolette	5	
École Élémentaire	21, rue Buffon	5	
École Maternelle	22, rue des Lyonnais	5	
École Maternelle	29, rue Mouffetard	5	
École Élémentaire	41, rue de l'Arbalète	5	
École Maternelle	97, rue Mouffetard	5	
École Élémentaire	10, avenue de la Motte-Picquet	7	
École Maternelle	117bis, rue Saint-Dominique	7	
École Polyvalente	10, rue Paul Baudry	8	
École Polyvalente	8, rue Robert Estienne	8	
École Maternelle	12, rue Clauzel	9	
École Élémentaire	21, rue Milton	9	
École Maternelle	30, rue Rodier	9	
École Élémentaire	45, rue de la Tour d'Auvergne	9	
École Maternelle	68, rue Rochechouart	9	
École Élémentaire	3, rue Belzunce	10	
École Maternelle	3, rue Belzunce	10	
École Élémentaire	34, rue du Faubourg Saint-Denis	10	
École Élémentaire	41, rue Chabrol	10	
École Maternelle	49, rue Louis Blanc	10	
École Élémentaire	49bis, rue Louis Blanc	10	
École Élémentaire	9, rue Martel	10	
École Maternelle	9, rue Martel	10	
École Maternelle	144, rue de la Roquette	11	
Collège	(équipement lié) 87, rue Léon Frot	11	
École Maternelle	14, rue Merlin	11	
École Élémentaire	17, rue Alphonse Baudin	11	
École Maternelle	19, rue Alphonse Baudin	11	
École Élémentaire	22, rue Saint-Maur	11	

Équipement	Adresse	Arrdt.	Travaux réalisés
École Élémentaire	24, rue Saint-Sebastien	11	
École Élémentaire	29, rue Servan	11	
École Élémentaire	31-33, rue Saint-Bernard	11	
École Maternelle	39, rue Saint-Bernard	11	
École Élémentaire	10, avenue Lamoricière	12	
École Maternelle	16, Boulevard Carnot	12	
École Maternelle	16, rue Marsoulan	12	
École Élémentaire	19, rue Marsoulan	12	
École Maternelle	42, avenue du Docteur Arnold Netter	12	
École Élémentaire	8, avenue Lamoricière	12	
École Maternelle	29, rue des Longues Raies	13	
Crèche Familiale	(équipement lié) 33, rue des Longues Raies	13	
Crèche Collective	(équipement lié) 33bis, rue des Longues Raies	13	
École Maternelle	20, rue Patay	13	
Gymnase	(équipement lié) 5bis, rue Eugène Oudiné	13	
École Élémentaire	11-15, rue Pierre Gourdault	13	
École Maternelle	15, rue Domremy	13	
École Polyvalente	21, rue Primo Levi	13	
École Élémentaire	3, rue Emile Levassor	13	
École Élémentaire	40, rue Jenner	13	
École Élémentaire	46, rue Jenner	13	
École Maternelle	46, rue Jenner	13	
École Élémentaire	51, Avenue de la Porte d'Italie	13	
École Élémentaire	51, avenue de la Porte d'Ivry	13	
École Maternelle	53, avenue de la Porte d'Ivry	13	
École Polyvalente	8-11, rue Georges Balanchine	13	
École Élémentaire	87, boulevard Arago	14	
Collège	(équipement lié) 89, boulevard Arago	14	
École Maternelle	11, rue Jean Dolent	14	
École Polyvalente	13, avenue de la Sibelle	14	
École Élémentaire	24, rue Delambre	14	
École Maternelle	24, rue Delambre	14	
École Élémentaire	3, rue d'Alésia	14	
École Maternelle	3bis, rue d'Alésia	14	
Crèche Collective	9, rue Jean Dolent	14	
École Maternelle	83, rue Mademoiselle	15	
Crèche Collective	(équipement lié) 62, rue Cambronne	15	
Centre Sportif	(équipement lié) 62, rue Cambronne	15	
Salle de Sport	(équipement lié) 62, rue Cambronne	15	
École Élémentaire	10, rue Emeriau	15	
École Maternelle	16, rue Emeriau	15	
École Maternelle	18, rue de la Fédération	15	
École Maternelle	22, rue Sextius Michel	15	
École Élémentaire	25-27, rue Rouelle	15	
École Maternelle	33, rue de l'Amiral-Roussin	15	
École Maternelle	33, rue Miollis	15	
École Élémentaire	33bis, rue Miollis	15	

Équipement	Adresse	Arrdt.	Travaux réalisés
École Maternelle	35, avenue Emile Zola	15	
École Élémentaire	35, rue de l'Amiral-Roussin	15	
École Maternelle	5, rue Lacordaire	15	
École Élémentaire	7, rue Lacordaire	15	
École Élémentaire	81, rue Mademoiselle	15	
École Polyvalente	18, rue Gros	16	
École Maternelle	18, rue Serge Prokofiev	16	
École Maternelle	38, rue des Perchamps	16	
École Élémentaire	41bis, rue Jean de la Fontaine	16	
École Élémentaire	51, rue Michel-Ange	16	
École Élémentaire	63, rue Boileau	16	
École Maternelle	9, rue Boulainvilliers	16	
École Élémentaire	101, rue Saussure	17	
École Maternelle	16, rue Dautancourt	17	
École Élémentaire	19, rue du Capitaine Lagache	17	
École Élémentaire	20, rue Jouffroy d'Abbans & 101, rue de Saussure	17	
École Maternelle	20, rue Jouffroy d'Abbans & 101, rue de Saussure	17	
École Maternelle	21, rue du Capitaine Lagache	17	
École Élémentaire	23, avenue de Saint-Ouen	17	
École Élémentaire	42-44, rue Pouchet	17	
École Maternelle	61, cité des Fleurs	17	
École Maternelle	2-4, rue Vauvenargues	18	
Bureaux de l'Aide Sociale	(équipement lié) 185bis, rue Ordener	18	
École Maternelle	1, place Constantin Pecqueur	18	
École Élémentaire	1, rue Foyatier	18	
École Maternelle	11, rue André Del Sarte	18	
École Polyvalente	14-16, rue Forest	18	
École Maternelle	33-41, rue des Cloys	18	
École Élémentaire	65, rue Damremont	18	
École Élémentaire	67, rue Damremont	18	
École Maternelle	11, cité Lepage	19	
École Maternelle	11-17, rue Georges Thill	19	
École Élémentaire	16, rue des Cheminets	19	
École Polyvalente	16, rue Tandou	19	
École Élémentaire	160, avenue Jean Jaurès	19	
École Maternelle	22-28, rue Tandou	19	
École Maternelle	5, rue du Noyer Durand	19	
École Élémentaire	9, rue Pierre Girard	19	
École Élémentaire	9-11, rue Tandou	19	
École Élémentaire	104, rue de Belleville	20	
Collège	(équipement lié) 354, rue des Pyrénées	20	
École Élémentaire	1, rue Levert	20	
École Polyvalente	12, allée Alquier Debrousse	20	
École Polyvalente	166, rue Pelleport	20	
École Élémentaire	18, rue du Clos	20	
École Maternelle	18, rue du Clos	20	
École Élémentaire	236, rue de Belleville	20	

Équipement	Adresse	Arrdt.	Travaux réalisés
École Élémentaire	27, rue du Télégraphe	20	
École Maternelle	29, rue du Télégraphe	20	
École Maternelle	36, rue Piat	20	
École Maternelle	39, rue de Tourtille	20	
École Maternelle	4, rue du Jourdain	20	
École Élémentaire	42, rue de la Mare	20	
École Maternelle	61, rue Vitruve	20	

ALIMENTATION DURABLE

▲ EVOLUTION DE L'ALIMENTATION DURABLE DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Part durable en volume (%)	11,6%	14,0%	16,7%	22,1%	24,3%	27,3%	32,9%	37,1%
Part durable en valeur (%)	8,2%	13,4%	14,0%	19,9%	22,7%	27,0%	32,3%	37%

LIVRAISONS LOGEMENTS SOCIAUX

▲ RÉNOVATIONS - LIVRAISON 2016

Bailleur	adresse	Arrdt.	Logements
ANTIN	23-25, rue Crozatier	12	116
Batigère	88, Quai De Jemmapes - 59, rue Bichat	10	41
Batigère	3, rue du Moulin Joly	11	17
Batigère	15bis, rue Jules Romain	19	69
Coopération et Famille	100, boulevard Masséna	13	170
Coopération et Famille	8, avenue de Choisy	13	92
Coopération et Famille	225-231, rue d'Alésia	14	255
Éfidis	8, rue Vaucouleurs	11	50
Emmaüs Habitat	2, rue Henri Chevreau	20	96
Habitat Social Français	12, Passage Gambetta	20	7
Habitat Social Français	24, rue Pixérécourt	20	4
Immobilière 3F	187-189, rue Vercingétorix	14	129
Immobilière 3F	37, rue Poirier de Narcay	17	37
Lerichemont	4, passage Kracher	18	10
Logement Français	10, rue de l'Escault	19	20
Logement Francilien	2-6, place Albert Londres	13	520
Paris Habitat OPH	10, rue Érard – 159-163, rue de Charenton	12	516
Paris Habitat OPH	22, rue des Cinq Diamants – 51, boulevard Auguste Blanqui	13	225
Paris Habitat OPH	43-73, rue Nationale	13	134
Paris Habitat OPH	26, rue Regnault	13	157
Paris Habitat OPH	5-7, rue Guillemot	14	52
Paris Habitat OPH	36, rue Émeriau	15	178
Paris Habitat OPH	1-9, rue Émile Borel - 2 boulevard Bois-le-Prêtre	17	88
Paris Habitat OPH	247, rue de Belleville	19	49
Paris Habitat OPH	59, rue Saint Blaise	20	177
RIVP	35-37, rue de Réaumur	3	32
RIVP	21, rue Saint-Médard	5	33
RIVP	3, rue Beaucour	8	64
RIVP	203-205, boulevard Vincent Auriol	13	340
RIVP	4-10, 5-13, rue des Hautes Formes	13	207
RIVP	70, rue Gutenberg - 55-63, rue Balard	15	101

Bailleur	adresse	Arrdt.	Logements
RIVP	10-10bis, rue Barbanègre - 23-23bis, Quai De L'Oise - 6-6ter, rue Barbanègre	19	136
RIVP	22-30-38, rue de Joinville	19	110
RIVP	31, rue de Nantes	19	56
RIVP	52, avenue de Flandre	19	52
RIVP	81, boulevard Sérurier	19	22
RIVP	109-121, boulevard Mortier - 60, rue Saint-Fargeau	20	323
RIVP	60, Saint Fargeau	20	71
RIVP	3, 11-13, rue Bisson	20	52
RIVP	18bis, rue Saint-Fargeau	20	47
SNL-Prolog	59, rue de la Fontaine au Roi	11	2
Élogie - SIEMP	143, Quai De Valmy	10	31
Élogie - SIEMP	105, rue de Rome	17	8
Élogie - SIEMP	20-22, rue Sorbier	20	263
Élogie - SIEMP	46-54, rue des Panoyaux -95-97, rue des Amandiers	20	228
Total			5 387

▲ NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX - LIVRAISONS 2016

Bailleur	adresse	Arrdt.	Typologie	Logements
Adoma	6, rue Brillat Savarin	13	Réhabilitation	3
Adoma	63, rue du Chevaleret	13	Construction	104
Adoma	161-161bis, rue de la Convention	15	Réhabilitation	2
Adoma	138, avenue de Clichy	17	Réhabilitation	6
Adoma	12, rue d'Annam	20	Réhabilitation	3
Adoma	31-33, rue de la Duée	20	Réhabilitation	88
Aftam	43, rue des Terres au Curé	13	Mixte	118
Aftam	29, rue d'Hautpoul	19	Construction	106
Association Championnet	16, rue Georgette Agutte	18	Construction	55
Aximo	137, rue du faubourg du Temple	10	Réhabilitation	1
Aximo	188, rue Lafayette	10	Réhabilitation	1
Aximo	190, rue du faubourg Saint-Martin	10	Réhabilitation	1
Aximo	219, rue Saint-Maur	10	Réhabilitation	1
Aximo	4, cité Saint-Martin	10	Réhabilitation	1
Aximo	4, rue Sambre et Meuse	10	Réhabilitation	1
Aximo	41, boulevard de la Villette	10	Réhabilitation	1
Aximo	46, rue du faubourg Saint-Denis	10	Réhabilitation	1
Aximo	49, rue du faubourg Saint-Martin	10	Réhabilitation	1
Aximo	50, rue du Château Landon	10	Réhabilitation	1
Aximo	6, impasse Boutron	10	Réhabilitation	1
Aximo	60, Boulevard Magenta	10	Réhabilitation	1
Aximo	61, rue du faubourg Saint-Martin	10	Réhabilitation	1
Aximo	7, bis cour de la Ferme Saint-Lazare	10	Réhabilitation	1
Aximo	7, cité Hittorf	10	Réhabilitation	1
Aximo	13, rue Boulay	17	Réhabilitation	1
Aximo	30, rue Berzelius	17	Réhabilitation	1
Aximo	33, rue Pouchet	17	Réhabilitation	1
Aximo	4, rue Davy	17	Réhabilitation	1
Aximo	4, rue Jean Leclaire	17	Réhabilitation	1
Aximo	7, avenue de Saint-Ouen	17	Réhabilitation	4
Aximo	8, rue Berzelius	17	Réhabilitation	1

Bailleur	adresse	Arrdt.	Typologie	Logements
Aximo	10, rue du Roi d'Alger	18	Réhabilitation	10
Aximo	88, rue de la Villette	19	Réhabilitation	47
Batigère	37, bis rue de Montreuil	11	Réhabilitation	11
Batigère	37, rue de Montreuil	11	Réhabilitation	2
Batigère	63-63bis, rue de la Chapelle	18	Construction	9
CASVP	119, rue du faubourg du Temple	10	Réhabilitation	37
Diaconesses	95, rue de Reuilly	12	Réhabilitation	63
Domnis	109, rue de la Tombe Issoire	14	Réhabilitation	34
Efidis	3, rue Eupatoria	20	Réhabilitation	18
Emmaus Habitat	38, rue de Lorraine	19	Construction	30
Erilia	35, rue du Capitaine Marchal	20	Réhabilitation	11
Fondation Lebaudy	4, villa des Épinettes	17	Construction	14
Fondation Santé des Etudiants de France	4, rue des Quatrefoies	5	Réhabilitation	16
Freha	16, rue du Roi d'Alger	18	Réhabilitation	19
Freha	2, impasse Girardon	18	Réhabilitation	3
Habitat Et Humanisme	50, rue de Clichy	9	Réhabilitation	20
Habitat Et Humanisme	5, avenue Philippe Auguste	11	Réhabilitation	1
Habitat Et Humanisme	21, rue des Balkans	20	Réhabilitation	4
Habitat Social Français	1, cité Bergère	9	Réhabilitation	3
Immobilière 3F	129, rue du faubourg du Temple	10	Mixte	75
Immobilière 3F	129, rue du faubourg du Temple	10	Réhabilitation	15
Immobilière 3F	33, rue de la Roquette	11	Réhabilitation	2
Immobilière 3F	36, rue Marcadet	18	Construction	16
Immobilière 3F	4, passage Ramey	18	Construction	12
Immobilière 3F	61, rue de l'Ourcq	19	Construction	25
Immobilière 3F	61, rue de l'Ourcq	19	Réhabilitation	14
IRP	141, rue de Tolbiac	13	Construction	16
le Logement Francilien	13, rue de l'Orillon	11	Construction	14
Lerichemont	4, passage Kracher	18	Réhabilitation	1
Lerichemont	3, rue Gaston Tessier	19	Réhabilitation	110
Lerichemont	95, rue Manin	19	Réhabilitation	73
Logement Francilien	46, rue Godefroy Cavaignac	11	Réhabilitation	24
Logement Francilien	6, rue Pasteur	11	Réhabilitation	25
Logement Francilien	112, avenue du Général Leclerc	14	Réhabilitation	18
Logement Francilien	62, rue Beaunier	14	Réhabilitation	7
OGIF	10-12, rue des Ardennes	19	Réhabilitation	15
Paris Habitat OPH	120, rue de Turenne	3	Réhabilitation	15
Paris Habitat OPH	2, rue Crillon	4	Réhabilitation	1
Paris Habitat OPH	3, avenue du Coq	9	Réhabilitation	29
Paris Habitat OPH	31-33, rue des Vinaigriers	10	Réhabilitation	43
Paris Habitat OPH	41-47, rue de la Grange aux Belles 1, rue des Écluses Saint	10	Réhabilitation	1
Paris Habitat OPH	44, rue Lucien Sampaix	10	Réhabilitation	10
Paris Habitat OPH	8, boulevard de Denain	10	Réhabilitation	2
Paris Habitat OPH	189, rue de Charonne	11	Réhabilitation	24
Paris Habitat OPH	20-24, rue Basfroi	11	Construction	43
Paris Habitat OPH	20-24, rue Basfroi	11	Mixte	11
Paris Habitat OPH	32-34, rue de Charonne	11	Réhabilitation	1
Paris Habitat OPH	63, Boulevard de Charonne	11	Construction	127

Bailleur	adresse	Arrdt.	Typologie	Logements
Paris Habitat OPH	4, Boulevard Soult	12	Réhabilitation	1
Paris Habitat OPH	5, place d'Aligre	12	Réhabilitation	36
Paris Habitat OPH	77 rue Claude Decaen 7, rue de Gravelle	12	Construction	90
Paris Habitat OPH	3, rue le Dantec	13	Construction	2
Paris Habitat OPH	4, avenue de la Sœur Rosalie	13	Réhabilitation	1
Paris Habitat OPH	8-12 place du Docteur Yersin 40, avenue de la porte d'Ivry 12-16	13	Construction	62
Paris Habitat OPH	Regroupement de chambres Groupe Wurtz	13	Réhabilitation	4
Paris Habitat OPH	ZAC PRG Lot M6B2	13	Construction	140
Paris Habitat OPH	15, rue Louis Morard	14	Réhabilitation	13
Paris Habitat OPH	16 rue Achille Luchaire 9, rue Gustave le Bon	14	Construction	2
Paris Habitat OPH	7, rue d'Odessa	14	Réhabilitation	8
Paris Habitat OPH	9, rue de la Tombe Issoire	14	Construction	13
Paris Habitat OPH	9, rue de la Tombe Issoire	14	Mixte	8
Paris Habitat OPH	102-108, rue Castagnary	15	Construction	60
Paris Habitat OPH	104, rue Balard	15	Construction	15
Paris Habitat OPH	174, rue Lecourbe	15	Réhabilitation	2
Paris Habitat OPH	20-26, rue de Cronstadt	15	Réhabilitation	1
Paris Habitat OPH	32, boulevard du Montparnasse 123, rue du Cherche Midi	15	Réhabilitation	1
Paris Habitat OPH	58, boulevard Lefebvre 25-27, avenue Albert Bartholomé 4-10, rue André Theuriet	15	Réhabilitation	150
Paris Habitat OPH	8, rue Auguste Chabrières	15	Réhabilitation	28
Paris Habitat OPH	Regroupement de chambres Groupes Expositions Falguière et Saint-Lambert	15	Réhabilitation	4
Paris Habitat OPH	116, rue de l'Abbé Groult	15	Réhabilitation	6
Paris Habitat OPH	78-82, rue d'Auteuil	16	Construction	123
Paris Habitat OPH	1-11, rue de l'Abbé Rousselot	17	Réhabilitation	1 019
Paris Habitat OPH	1-11, square du Thimerais Courcelles	17	Réhabilitation	849
Paris Habitat OPH	1-8, square du Thimerais - Gouvion Saint-Cyr	17	Réhabilitation	529
Paris Habitat OPH	1-9 rue Émile Borel 2, boulevard Bois le Prêtre	17	Construction	32
Paris Habitat OPH	2, square du Vivarais 23, boulevard de l'Yser	17	Réhabilitation	3
Paris Habitat OPH	3, Square du Rhône	17	Réhabilitation	3
Paris Habitat OPH	4, rue Jules Bourdais 3, Square du Rhône	17	Réhabilitation	3
Paris Habitat OPH	5, Square du Thimerais	17	Réhabilitation	5
Paris Habitat OPH	7, rue d'Héliopolis	17	Réhabilitation	14
Paris Habitat OPH	Regroupement de chambres Groupes Berthier Courcelles et Gouvion Saint-Cyr	17	Réhabilitation	5
Paris Habitat OPH	13-17, boulevard Ornano	18	Réhabilitation	85
Paris Habitat OPH	2, rue Championnet	18	Construction	33
Paris Habitat OPH	22-24, rue Cave	18	Construction	35
Paris Habitat OPH	38, rue de la Chapelle	18	Réhabilitation	12
Paris Habitat OPH	66, rue René Binet	18	Réhabilitation	50
Paris Habitat OPH	8, rue des Bois	19	Réhabilitation	9
Paris Habitat OPH	8, square d'Aquitaine	19	Construction	2
Paris Habitat OPH	9, rue du Docteur Potain	19	Réhabilitation	8
Paris Habitat OPH	97, avenue Simon Bolivar	19	Réhabilitation	2
Paris Habitat OPH	108, rue de Bagnolet	20	Réhabilitation	9
Paris Habitat OPH	119, avenue Gambetta	20	Réhabilitation	20
Paris Habitat OPH	2, Square du Var	20	Réhabilitation	3
Paris Habitat OPH	239, avenue Gambetta	20	Réhabilitation	1
Paris Habitat OPH	3, rue des Grands Champs	20	Construction	2

Bailleur	adresse	Arrdt.	Typologie	Logements
Paris Habitat OPH	37, rue Belgrand	20	Réhabilitation	3
Paris Habitat OPH	38-48, rue Piat 3-5, rue du Père Julien Dhuit	20	Réhabilitation	12
Paris Habitat OPH	4, Square du Périgord	20	Réhabilitation	10
Paris Habitat OPH	6, rue Jules Dumien	20	Réhabilitation	21
Paris Habitat OPH	8, rue des Plâtrières	20	Réhabilitation	15
Paris Habitat OPH	porte de Montreuil	20	Réhabilitation	21
Petites Sœurs des Pauvres	71, rue de Picpus	12	Réhabilitation	67
Res.L.F.	5, villa Brune	14	Réhabilitation	9
Res.L.F.	69, rue des Orteaux	20	Réhabilitation	10
Résidence Sociale Ile-de-France	51, boulevard de Belleville	11	Construction	43
RIVP	39, rue de Richelieu	1	Réhabilitation	2
RIVP	60, rue Notre Dame de Nazareth	3	Réhabilitation	2
RIVP	18, rue de la Huchette	5	Réhabilitation	10
RIVP	33, rue Bergère	9	Réhabilitation	12
RIVP	208, rue du faubourg Saint-Denis	10	Réhabilitation	12
RIVP	11, boulevard Jules Ferry	11	Réhabilitation	9
RIVP	11, rue Voltaire	11	Réhabilitation	26
RIVP	26, rue Popincourt	11	Réhabilitation	46
RIVP	7, boulevard Richard Lenoir 4, rue Amelot	11	Réhabilitation	22
RIVP	3-5, passage Brulon	12	Réhabilitation	5
RIVP	5-7, rue du Sahel	12	Réhabilitation	8
RIVP	10, rue Daguerre	14	Réhabilitation	12
RIVP	115, boulevard Jourdan 20, avenue Paul Appell	14	Réhabilitation	2
RIVP	15 rue des Arbustes 96-108, rue Didot 1-29, rue de Mariniers	14	Construction	201
RIVP	16-18, rue Ginoux	15	Réhabilitation	2
RIVP	39, rue Castagnary	15	Construction	10
RIVP	154, avenue Victor Hugo	16	Construction	9
RIVP	154, avenue Victor Hugo	16	Réhabilitation	2
RIVP	7, rue Pajou	16	Réhabilitation	2
RIVP	7, rue Pouchet	17	Réhabilitation	19
RIVP	9, cité Lemercier	17	Réhabilitation	14
RIVP	49, rue Myrha	18	Réhabilitation	8
RIVP	5-7, impasse Marie Blanche	18	Construction	8
RIVP	64-66, rue Hermel	18	Réhabilitation	49
RIVP	70, rue Myrha	18	Construction	13
RIVP	14BIS, rue de la Mouzaia 14, rue des Mignottes	19	Réhabilitation	12
RIVP	19, boulevard d'Indochine	19	Construction	130
RIVP	190, boulevard de la Villette	19	Réhabilitation	26
RIVP	68, rue Curial 98, rue de l'Ourcq	19	Réhabilitation	17
RIVP	98, rue de l'Ourcq	19	Réhabilitation	1
RIVP	122, boulevard de Charonne	20	Construction	90
RIVP	13, rue des Tourelles	20	Réhabilitation	15
RIVP	134, boulevard Davout	20	Réhabilitation	68
RIVP	56-58, rue Piat	20	Réhabilitation	10
RIVP	59, rue de Ménilmontant	20	Réhabilitation	6
RIVP	6, passage des Tourelles	20	Réhabilitation	12
RIVP	6, rue du Soleil	20	Construction	4
RIVP	8, cité des Écoles	20	Réhabilitation	6

Bailleur	adresse	Arrdt.	Typologie	Logements
RIVP	88, rue Pixérécourt	20	Réhabilitation	40
Sablière	4-14, passage Delessert 10-12, rue Pierre Dupont	10	Construction	69
Sablière	3-5 rue Fulton 10, rue Edmond Flamand 11-13, quai d'Austerlitz	13	Construction	87
Sablière	10, rue Cugnot	18	Construction	83
Sablière	20, rue Pradier	19	Mixte	16
SCI Kerem	27, rue Saint-Lambert	15	Construction	1
SCI Skerdi	27, rue Saint-Lambert	15	Construction	1
SEMIDEP	40, rue Servan	11	Réhabilitation	20
SNL PROLOG	6, cité du Wauxhall	10	Réhabilitation	1
SNL PROLOG	32, rue de Laghouat	18	Réhabilitation	2
SNL PROLOG	35, rue Myrha	18	Réhabilitation	1
SNL PROLOG	75, rue Doudeauville	18	Réhabilitation	4
SNL PROLOG	175, rue des Pyrénées	20	Réhabilitation	1
SODEARIF	10-14, rue Baudelique	18	Construction	13
SOFILOGIS	25, rue des Mariniers	14	Réhabilitation	17
Toit et Joie	90, rue Saint-Denis	1	Réhabilitation	14
Toit et Joie	30, rue du Cardinal Lemoine	5	Réhabilitation	1
Toit et Joie	10, rue Léon Giraud	19	Réhabilitation	17
Toit et Joie	33-35, avenue Jean Jaurès	19	Réhabilitation	17
Toit et Joie	260, rue des Pyrénées	20	Réhabilitation	59
Elogie - SIEMP	5, rue Rataud	5	Réhabilitation	90
Elogie - SIEMP	17, rue Visconti	6	Réhabilitation	7
Elogie - SIEMP	91, bis rue du Cherche Midi	6	Réhabilitation	11
Elogie - SIEMP	21, avenue de Clichy	9	Réhabilitation	9
Elogie - SIEMP	7, rue de Calais	9	Réhabilitation	23
Elogie - SIEMP	179, rue Saint-Maur	10	Réhabilitation	14
Elogie - SIEMP	59, passage Brady	10	Réhabilitation	6
Elogie - SIEMP	110, rue de la Roquette	11	Réhabilitation	8
Elogie - SIEMP	14, rue Popincourt	11	Construction	5
Elogie - SIEMP	14, rue Popincourt	11	Réhabilitation	2
Elogie - SIEMP	18, cité Popincourt	11	Réhabilitation	2
Elogie - SIEMP	18-20, rue de la Forge Royale	11	Réhabilitation	3
Elogie - SIEMP	2, rue Voltaire	11	Réhabilitation	16
Elogie - SIEMP	41, rue Richard Lenoir	11	Construction	3
Elogie - SIEMP	36, rue Sibuet	12	Réhabilitation	1
Elogie - SIEMP	7, rue Ernest Lefebure	12	Réhabilitation	1
Elogie - SIEMP	9, rue Élis Lemonnier	12	Réhabilitation	9
Elogie - SIEMP	12, rue Gouthière	13	Réhabilitation	3
Elogie - SIEMP	18-34, rue Paul Bourget	13	Réhabilitation	62
Elogie - SIEMP	25, rue du Père Guérin	13	Construction	5
Elogie - SIEMP	3, rue Thomire	13	Réhabilitation	2
Elogie - SIEMP	48, rue de la Glacière	13	Réhabilitation	1
Elogie - SIEMP	6, rue Aime Morot	13	Réhabilitation	1
Elogie - SIEMP	63, boulevard Kellermann	13	Réhabilitation	1
Elogie - SIEMP	81, boulevard Vincent Auriol	13	Réhabilitation	6
Elogie - SIEMP	103-105, rue Losserand	14	Construction	30
Elogie - SIEMP	198, rue Raymond Losserand	14	Réhabilitation	6
Elogie - SIEMP	Hopital Boucicaut Lot D	15	Construction	32

Bailleur	adresse	Arrdt.	Typologie	Logements
Elogie - SIEMP	13, rue Jules Simon	15	Réhabilitation	1
Elogie - SIEMP	61, rue Saint-Charles	15	Mixte	36
Elogie - SIEMP	71, rue de la Convention	15	Réhabilitation	3
Elogie - SIEMP	118-144, boulevard Suchet	16	Réhabilitation	38
Elogie - SIEMP	164-166, quai Louis Blériot	16	Réhabilitation	122
Elogie - SIEMP	6-14, rue du Docteur Michaux	16	Réhabilitation	291
Elogie - SIEMP	90, boulevard Murat	16	Réhabilitation	1
Elogie - SIEMP	92-116, boulevard Suchet	16	Réhabilitation	17
Elogie - SIEMP	21, avenue de Clichy	17	Construction	9
Elogie - SIEMP	7-9, rue Émile Level 8, rue Boulay	17	Réhabilitation	3
Elogie - SIEMP	105, rue des Poissonniers	18	Réhabilitation	1
Elogie - SIEMP	20, rue Émile Chaîne	18	Réhabilitation	3
Elogie - SIEMP	22-24, boulevard de la Chapelle	18	Construction	9
Elogie - SIEMP	22-30, boulevard de la Chapelle	18	Construction	46
Elogie - SIEMP	33-35, rue Ornano	18	Réhabilitation	31
Elogie - SIEMP	47, rue Marcadet	18	Construction	8
Elogie - SIEMP	5-2, rue Pajol	18	Réhabilitation	1
Elogie - SIEMP	73, rue Riquet	18	Réhabilitation	38
Elogie - SIEMP	8, rue Labat	18	Construction	9
Elogie - SIEMP	81, rue Riquet	18	Réhabilitation	16
Elogie - SIEMP	9, rue Étex	18	Réhabilitation	3
Elogie - SIEMP	115, avenue Jean Jaurès	19	Réhabilitation	8
Elogie - SIEMP	168, rue de Crimée	19	Réhabilitation	28
Elogie - SIEMP	255, rue de Belleville	19	Réhabilitation	5
Elogie - SIEMP	275, rue de Belleville	19	Réhabilitation	18
Elogie - SIEMP	28bis, rue des Bois	19	Réhabilitation	1
Elogie - SIEMP	30, rue de l'Ourcq	19	Réhabilitation	18
Elogie - SIEMP	6, rue de Thionville	19	Réhabilitation	2
Elogie - SIEMP	93-95-97, boulevard Macdonald	19	Réhabilitation	37
Elogie - SIEMP	10, rue Mounet Sully	20	Réhabilitation	3
Elogie - SIEMP	12, rue de Belleville	20	Réhabilitation	2
Elogie - SIEMP	12, rue Mounet Sully	20	Réhabilitation	1
Elogie - SIEMP	122, rue de Belleville	20	Réhabilitation	1
Elogie - SIEMP	14, avenue du Père Lachaise 11, rue Malte Brun	20	Réhabilitation	17
Elogie - SIEMP	14, rue Fontarabie	20	Réhabilitation	24
Elogie - SIEMP	14-16, rue Dénoyez	20	Réhabilitation	1
Elogie - SIEMP	15, rue Ramponeau	20	Réhabilitation	1
Elogie - SIEMP	20-24, rue de Belleville	20	Réhabilitation	1
Elogie - SIEMP	25-27, rue des Orteaux	20	Construction	6
Elogie - SIEMP	25-27, rue des Orteaux	20	Réhabilitation	15
Elogie - SIEMP	28-30, rue du Surmelin	20	Réhabilitation	2
Elogie - SIEMP	28-30, rue Surmelin	20	Réhabilitation	1
Elogie - SIEMP	29, rue de la Mare	20	Construction	9
Elogie - SIEMP	3, square Patenne	20	Réhabilitation	1
Elogie - SIEMP	31-33, rue du Soleil 71, rue de Pixérécourt	20	Réhabilitation	3
Elogie - SIEMP	33, rue Ramponeau	20	Réhabilitation	1
Elogie - SIEMP	39, rue Ramponeau	20	Réhabilitation	2
Elogie - SIEMP	4, rue Lemon	20	Réhabilitation	21

Bailleur	adresse	Arrdt.	Typologie	Logements
Elogie - SIEMP	45, rue de Tourtille	20	Réhabilitation	1
Elogie - SIEMP	6, rue des Panoyaux	20	Construction	12
Elogie - SIEMP	6, rue des Panoyaux	20	Réhabilitation	18
Elogie - SIEMP	9, rue Lesage	20	Construction	7
Total				8 023

MAIRIE DE PARIS

DIRECTION DES ESPACES VERTS
ET DE L'ENVIRONNEMENT

AGENCE D'ÉCOLOGIE URBAINE

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur PARIS.FR

*Prix d'un appel local à partir d'un poste
fixe sauf tarif propre à votre opérateur